

1. Introduction

L'Histoire a débuté avec la naissance de l'écriture. Apparue d'abord en Mésopotamie et en Egypte vers 3200 avant Jésus-Christ, l'écriture nous fait quitter l'ère préhistorique pour nous porter dans ce qui est l'une des quatre grandes périodes de l'Histoire : l'Antiquité. A partir de cet instant, l'écrit permet de nommer les hommes et de dater les événements qui feront l'Histoire jusqu'à aujourd'hui.

De nos jours, et cela depuis plusieurs siècles, l'écriture a pris le statut d'art. Un art qui, par ses nuances et ses subtilités, a le don d'en fasciner plus d'un. Et comme tout art, ce dernier est devenu un moyen d'expression. Avoir la capacité de mettre sur papier ses pensées est une liberté, car comme je l'ai souligné, c'est une façon de s'exprimer. Chaque mot retranscrit prend alors tout son sens.

C'est l'importance de l'écriture, dans le passé comme aujourd'hui, au sein de toute population, qui m'a poussée à choisir ce thème. Je me suis alors laissée à imaginer combien il devait être essentiel pour une personne privée de sa liberté, de trouver ne serait-ce qu'un moyen spirituel de s'évader.

Les traces indélébiles sur les murs, les nombreuses lettres, les journaux carcéraux ou encore les ateliers de composition... *Dans le monde reclus de la prison, quel est l'impact de l'écriture ?* Nous, personnes libres de corps et d'esprit, ne nous rendons pas compte de ce que peut être l'enfermement quotidien. Certes, ces hommes et ces femmes ont commis, à un moment ou un autre de leur vie, un acte plus ou moins grave, punissable par la loi. Pour cela ils sont contraints de vivre à l'écart de la société, dans l'ambiance particulière de la prison. Une fois enfermés dans ce monde, l'écriture devient-elle une échappatoire ? Est-ce un moyen de se sentir exister ? D'y laisser l'empreinte d'un passage ? Est-ce la seule façon de s'exprimer ? Ou encore un défouloir ?

Par ce travail, j'aimerais que le lecteur découvre la façon dont est vécue la privation de liberté au travers de l'écriture. Voilà pourquoi j'ai choisi comme titre : *"L'écriture comme moyen d'évasion"*. Peu importe le sentiment éprouvé, il est parfois plus facile de l'exprimer par écrit, surtout dans un milieu où la faiblesse n'est pas permise.



Mon travail de mémoire est composé de deux grandes parties bien distinctes. La première étant *"L'écriture d'hier à aujourd'hui"*, avec pour objectif recherché celui de retracer le chemin des écrits au sein des prisons du lointain passé des hommes jusqu'à notre présent. La seconde, *"L'écriture comme thérapie"*, tente de démontrer que les différents moyens d'utiliser l'écriture en milieu carcéral (les courriers, les ateliers d'écriture, ainsi que les journaux carcéraux) ont un effet thérapeutique sur les détenus qui les exploitent.

Afin de mener à bien cette recherche, je me suis appuyée, pour la première partie, sur des ouvrages historiques relatant les conditions de vie dans les cachots de l'ancienne Europe. J'ai également recueilli, au travers d'un questionnaire que j'ai établi et distribué dans une prison d'aujourd'hui, des témoignages forts en émotions. Pour la deuxième partie, je me suis inspirée de témoignages de personnes animant des ateliers d'écriture ou correspondant bénévolement avec des détenus. Cela accompagné de livres et de journaux nés des prisons.

2. L'écriture d'hier à aujourd'hui :

2.1. L'histoire de l'écriture par les prisonniers :

L'Histoire est née avec l'apparition de l'écriture. Dès lors, l'Histoire de l'homme s'imprègne dans les écrits. Des traces du passé qui ont permis à des historiens de remonter le fil du temps et de pouvoir mettre à la lumière du jour que, aussi loin que date l'écriture, il a toujours existé au sein des communautés, tribus ou clans, un code de sanctions mis au point.

Le concept de l'emprisonnement était déjà connu des Assyriens, Babyloniens, Egyptiens, Grecs et des Romains. Le but n'était toutefois pas le même. La prison servait de lieu d'attente, de garde préventive jusqu'au moment de l'exécution du jugement. Cependant, depuis toujours, la liberté a représenté une valeur très importante aux yeux des hommes. Pour les Anciens, *«priver un être humain de la liberté signifiait le rendre esclave»*¹.

Les hommes, privés de leur liberté et arrachés à toute humanité, étaient placés dans des bâtiments conçus de façon à briser tous les individus. C'est enterrés vivants dans un environnement *«humide, sombre et insalubre»*² que les condamnés attendaient le sort ou la délivrance qui leur était réservé.

Beaucoup de choses peuvent être enlevées à l'être humain, sauf les pensées que certains ont réussi à graver sur un mur ou un morceau de papier. Des coches représentant les jours, les mois ou les années, un nom ou une phrase gravés dans la pierre, de l'encre discrètement distribuée entre prisonniers, restent les témoins du besoin de communiquer.

Pourquoi et dans quel but les prisonniers ont-ils souvent témoigné de leur passage, on ne le saura certainement jamais. Par contre, lorsque l'on prend connaissance des conditions de l'enfermement au long de l'histoire, on peut imaginer qu'en plus d'occuper le temps, les écrits permettaient de garder le statut d'homme, ainsi que de se rappeler qu'ils étaient toujours en vie.

C'est en étudiant les conditions d'enfermement dans le passé, en Europe, qu'on prend véritablement conscience des conditions extrêmes de l'emprisonnement qui poussaient des êtres humains privés de leur liberté, torturés, affaiblis par la faim et la soif, à utiliser ce qui leur restait d'énergie dans l'écriture. C'est pourquoi je vous invite à faire ressurgir des oubliettes, l'histoire de ces écrits.

¹ SERAFINO, Privitera. *Histoire de la sanction pénale*. Adresse URL : <http://www.ti.ch>

² SERAFINO, Privitera. *Histoire de la sanction pénale*. Adresse URL : <http://www.ti.ch>

2.2. Sur les traces du passé, exemples :

2.2.1. Le célèbre prisonnier du château de Chillon :

Je vais vous parler de François Bonivard, célèbre prisonnier du château de Chillon, situé dans le canton de Vaud (Suisse).



figure 1

Château de Chillon

Né en 1496 à Seyssel dans une famille de Savoie, François Bonivard était un fervent patriote suisse. Il s'opposa au duc de Savoie Charles III qui voulait s'approprier la ville de Genève.

Capturé une première fois par le duc, Bonivard fut enfermé à Grolée de 1519 à 1521. Deux années de captivité ne découragèrent en rien cet homme qui, à sa sortie, continua son combat politique.

En avril 1530, alors que François Bonivard se rend dans son lieu d'origine pour y trouver sa famille, il est arrêté en « pays de Vaud »³ et amené au château de Chillon. Bien que prisonnier, dans un premier temps, il est bien traité. Tout bascule lors de la visite du duc de Savoie Charles III en 1532 qui ordonne qu'on le jette dans un cachot obscur situé au niveau du lac. Avec lui, deux de ces frères sont enfermés. *«Le premier, trop habitué à l'air pur des montagnes, fut terrassé par l'air vicié de la cave. Le second, jeune et innocent, s'éteignit lentement aussi»*⁴.

C'est enchaîné à un pilier durant quatre longues années que François Bonivard creusa une empreinte dans le rocher. *«J'avois si bon loisir de me pourmener que j'empreignis un chemin en la roche qui étoit le pavement de léans, comme si on l'eût fait avec un martel»*⁵.

De son infortune il garda *«assez de liberté d'esprit pour composer tant en latin qu'en français beaucoup de menues pensées et ballades»*⁶.

figure 1 WIKIPEDIA (Page consultée le 02 novembre 2011). Le château de Chillon. Adresse URL :

http://t3.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcQjzr1YL3xs2KYNPakOFqOzTSC2VokvInG1gBXZBHh_x8DqR6a0A

³ WIKIPEDIA (Page consultée le 04 novembre 2011). Le guichet du savoir. Adresse URL :

<http://www.guichetdusavoir.org/ipb/index.php?showtopic=8859>

⁴ WIKIPEDIA (Page consultée le 04 novembre 2011). Le guichet du savoir. Adresse URL :

<http://www.guichetdusavoir.org/ipb/index.php?showtopic=8859>

⁵ WIKIPEDIA (page consultée le 04 novembre 2011). Le guichet du savoir. Adresse URL :

<http://www.guichetdusavoir.org/ipb/index.php?showtopic=8859>

⁶ WIKIPEDIA (page consultée le 04 novembre 2011). Le guichet du savoir. Adresse URL :

<http://www.guichetdusavoir.org/ipb/index.php?showtopic=8859>

Le 23 mars 1536, les troupes genevoises, accompagnées des Bernois, encerclèrent le château de Chillon et purent délivrer les prisonniers, dont François Bonivard qui mourut en homme libre en 1570.



figure 2

Gravé sur une des colonnes
du cachot



figure 3

Cachot du château de Chillon

François Bonivard s'est surtout fait connaître au travers d'un poème de Lord Byron intitulé «*Le prisonnier de Chillon*»⁷ en 1816, qui nous fait vivre ses conditions d'emprisonnement.



figure 4

Recueil de Lord Byron

En voici un extrait :

«Le lac Léman baigne les murs du château de Chillon. Du haut des créneaux blancs comme la neige, la sonde s'enfonce à mille pieds dans la profondeur des ondes qui enveloppent le donjon de toutes parts. Ainsi la double barrière de la pierre et des flots faisait de notre cachot une tombe vivante. L'obscur caveau où nous gisons est construit plus bas que le niveau du lac. Nous entendions jour et nuit les flots battre la muraille au dessus de nos têtes. (...)

Il y a sept piliers de forme gothique, dans les donjons profonds et anciens de Chillon; il y a sept colonnes, massives et grises, à peines éclairées par un rayon emprisonné, un rayon de soleil qui a perdu son chemin.

(...)

*J'aurais accueilli en souriant la mort qui m'eût délivré »*⁸.

figure 2 WIKIPEDIA (Page consultée le 04 novembre 2011). Le prisonnier de Chillon. Adresse URL :

http://t3.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcQO1AyUBtFgL6ww7o215nXuZft-PvZ6hsWCZW8GafN3mwU_8PXx

figure 3 WIKIPEDIA (Page consultée le 04 novembre 2011). Cachot de Chillon. Adresse URL :

<http://t0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcRsuWIS7MI5DHmykMJHfV8CoDaM0KDjlc69VRheEQmLDO6BkJfjQ>

⁷ WIKIPEDIA (Page consultée le 02 novembre 2011). François Bonivard. Adresse URL : <http://fr.wikipedia.org/wiki/FrançoisBonivard>

figure 4 WIKIPEDIA (Page consultée le 02 novembre 2011). Le prisonnier de Chillon Byron. Adresse URL :

<http://www.olivierdemontreal.eu/blogue3/images/2011-05/chillon17.jpg>

⁸ WIKIPEDIA (Page consultée le 02 novembre 2011). François Bonivard. Adresse URL : <http://fr.wikipedia.org/wiki/FrançoisBonivard>

2.2.2. Les mystérieux souterrains de Narni :

Maintenant je vais vous faire découvrir les souterrains de la commune de Narni, située dans la province de Terni en Ombrie (Italie).



figure 5

Partie ancienne de la ville

Il y a de cela plus de vingt ans, c'est un certain Roberto Nini qui, par le plus grand des hasards, a découvert les souterrains de la commune de Narni. C'était alors un jeune adolescent qui se divertissait avec un groupe d'amis.

Aujourd'hui, c'est le même homme, devenu archéologue, qui a endossé l'habit de guide pour faire connaître aux touristes le couvent de San Domenico.

La visite commence dans l'église datée du XII^{ème} siècle avec des fresques parmi les plus anciennes de la ville. C'est en prenant le chemin d'un long tunnel que l'on débouche dans une salle que l'on nomme la place de l'Inquisition. Les documents trouvés dans la ville historique et les marques laissées par les instruments de torture sur le mur dévoilent qu'il s'agissait d'un tribunal ecclésiastique chargé de réprimer la doctrine d'origine chrétienne contraire à la foi catholique et donc condamnée par l'Eglise.

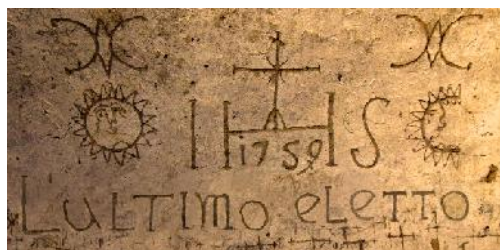


figure 6

Traduction de l'écrit : Le dernier élu

Une petite porte mène alors à une cellule, de quelques mètres carrés, unique en son genre, où ont été retrouvés des Graffitis et écrits sur les murs, «*preuves de la souffrance endurée par les inculpés*»⁹.

figure 5 WIKIPEDIA (Page consultée le 06 novembre 2011). Narni. Adresse URL : http://i1.trekearth.com/photos/62640/100_2233.jpg

figure 6 WIKIPEDIA (Page consultée le 06 novembre 2011). Narni sotterranea. Adresse URL : http://www.lultimoeletto.it/images/p005_0_01_1.jpg

⁹ WIKIPEDIA (Page consultée le 06 novembre 2011). Narni sotterranea. Adresse URL : <http://www.angolohermes.com/libri/iluoghitalia.html>

L'un d'entre eux, dont l'identité reste aujourd'hui encore inconnue, a voulu laisser un message en utilisant un tableau de codes. Certains chiffres, sigles et symboles sont encore incompris des historiens.



figure7



figure 8

Voici les écrits retrouvés dans la cellule

A plusieurs endroits apparaît le symbole «IHS»¹⁰, celui des Jésuites. Beaucoup de dates et d'heures ont aussi été retrouvées. Il reste pourtant certaines inscriptions numériques encore mystérieuses.

Parfois, au lieu d'écrire, les prisonniers représentaient leurs conditions de détention de façon imagée. On y retrouve un arbre avec plusieurs oiseaux dont un dans l'incapacité de voler à cause d'une chaîne, représentation même de son état de captivité. Un autre symbole récurrent de ces murs est une croix sur la montagne, qui représente le calvaire.

2.2.3. L'enfer de la Bastille :

Pour terminer cette recherche du passé, j'ai choisi de faire resurgir les écrits de la Bastille ou «l'enfer des vivants»¹¹, la célèbre prison située dans le centre de Paris (France).



figure 9

*Maquette sculptée avec une des pierres de la Bastille.
Clés appartenant à la prison*

Construite durant le règne de Charles V, la forteresse de la Bastille a toujours joué le rôle de prison. C'est sous la couronne de Louis XIV, dit le Roi-Soleil, que cette «Bastille

^{figure7} WIKIPEDIA (Page consultée le 06 novembre 2011). Narni sotteranea. Adresse URL :

http://1.bp.blogspot.com/_JIRh7AV_mv8/Sm61s9VlyBI/AAAAAAAAADI/-g8PXM0ZhFU/s200/Narni_Sotteranea_3.jpg

^{figure 8} WIKIPEDIA (Page consultée le 06 novembre 2011). Narni sotteranea. Adresse URL :

http://t3.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcTBdQXFHfXnLnjbWEh_NkKwywpil56aujfsx20d0R96FDEzE00xBg

¹⁰ WIKIPEDIA (Page consultée le 06 novembre 2011). Narni sotteranea. Adresse URL :

<http://www.angolohermes.com/libri/iluoghicitalia.html>

¹¹ WIKIPEDIA (Page consultée le 08 novembre 2011). Exposition : La Bastille ou l'enfer des vivants. Adresse URL : <http://www.histoire-pour-tous.fr/tourisme/105-france-pari/3353-exposition-la-bastille-ou-l-enfer-des-vivants.html>

^{figure 9} WIKIPEDIA (Page consultée le 08 novembre 2011). Maquette de la Bastille. Adresse URL : <http://www.le75011.fr/wp-content/uploads/2010/11/Maquette-Bastille.jpg>

de droit divin »¹² prit l'allure de prison politique fonctionnant sur le mode du «*bon plaisir et du secret*»¹³.

Cette prison, fondée sur l'inégalité et l'arbitraire qui réprimait toute atteinte à l'ordre politique, religieux ou moral sous l'Ancien Régime, s'est vue accueillir des prisonniers venant de toutes classes sociales. Aussi bien des grands personnages, comme Voltaire, que des humbles représentants du peuple.

Pour qu'un homme soit envoyé en prison sans aucun procès, il suffisait au roi d'écrire une lettre de cachet. Ce n'est que le 26 juin 1789, lors de la chute de l'Ancien Régime, que sera supprimé ce système de droit divin.



figure 10

Lettre de cachet écrite par le roi Louis XIV

C'est la Bibliothèque de l'Arsenal qui, des siècles après la chute de l'Ancien Régime, nous révèle les «*réalités de l'embailllement sous la monarchie absolue*»¹⁴. De nombreuses pièces d'archives, dossiers de police, registres de la prison et écrits de prisonniers souvent encore tachés de la boue des fossés de la Bastille ont été sortis de l'ombre pour être exposés à la lumière du jour. Des affaires secrètes, telles que celle de «*l'homme au masque de fer*»¹⁵, ont pu ainsi être dévoilées au public.

Nous savons aujourd'hui que la lecture et l'écriture étaient les principales occupations des embastillés. Ces derniers avaient toutefois l'interdiction de communiquer entre eux, ainsi qu'avec les personnes extérieures à la grande forteresse.

Les historiens ont d'ailleurs découvert que certains prisonniers se faisaient discrètement et subtilement envoyer de l'encre, en la dissimulant dans les reliures composées de plaques métalliques. Parfois l'écriture tenait une telle place dans la vie du prisonnier, qu'il pouvait aller jusqu'à utiliser son propre sang pour exprimer toute sa souffrance.

¹² WIKIPEDIA (Page consultée le 08 novembre 2011). Exposition : La Bastille ou l'enfer des vivants. Adresse URL : <http://www.histoire-pour-tous.fr/tourisme/105-france-pari/3353-exposition-la-bastille-ou-l-enfer-des-vivants.html>

¹³ WIKIPEDIA (Page consultée le 08 novembre 2011). Exposition : La Bastille ou l'enfer des vivants. Adresse URL : <http://www.histoire-pour-tous.fr/tourisme/105-france-pari/3353-exposition-la-bastille-ou-l-enfer-des-vivants.html>

figure 10 WIKIPEDIA (Page consultée le 09 novembre 2011). Lettre de cachet de Louis XIV. Adresse URL : http://www.discoverfrance.net/France/Images/History/lettre_de_cachet-01-sm.jpg

¹⁴ WIKIPEDIA (Page consultée le 08 novembre 2011). Exposition : La Bastille ou l'enfer des vivants. Adresse URL : <http://www.histoire-pour-tous.fr/tourisme/105-france-pari/3353-exposition-la-bastille-ou-l-enfer-des-vivants.html>

¹⁵ WIKIPEDIA (Page consultée le 08 novembre 2011). Exposition : La Bastille ou l'enfer des vivants. Adresse URL : <http://www.histoire-pour-tous.fr/tourisme/105-france-pari/3353-exposition-la-bastille-ou-l-enfer-des-vivants.html>

Des textes brodés par des embastillés ont également été retrouvés, ainsi que des suppliques (requêtes écrites pour demander une grâce). L'émotion dont témoignent les écrits du passé est encore présente aujourd'hui.



figure 11

Lettre brodée par «le prieur de Valsecret», prisonnier de la Bastille

«Il y a dix louis d'or pour celui qui fera scavoir à Mr Duvaux correcteur des comptes qui demeure rue de la Tuanderie que le prieur de Valsecret Maillefer est enfermé dans une tour de la Bastille sans messe, sans sacrements, et dans l'estat le plus triste. Il est innocent et il faut demander des commissaires ou s'adresser à Monseigneur le chancelier qui scait son affaire ou bien à Monsieur d'Argenson qui en est chargé. Le prevost de la Coste l'a arrêté et il est à craindre qu'il n'ait usé de beaucoup de surprise. L'ordre etoit du 13 janvier signé Phelippeau. Sur tout le secret. 24 mai.»¹⁶

Ci-dessus, ce sont les paroles d'un prisonnier de la Bastille, le prieur de Valsecret, dont les mots ont été brodés dans cette lettre. En 1700, à tort, cet homme est alors accusé et condamné par le roi pour avoir essayé de l'empoisonner.

Ci-dessous, voici comme exemple la requête d'un colporteur (personne transportant de petites marchandises de place en place pour les vendre) écrite en 1751 sur une chemise avec son propre sang dans le but de demander grâce.



figure 12

«Chemise de Latude», texte écrit avec son sang (1770)



figure 13

Archives de l'exposition

figure 11 WIKIPEDIA (Page consultée le 09 novembre 2011). Lettre brodée par le prieur de Valsecret. Adresse URL : <http://mercerieambulante.typepad.com/a/6a011168cfe7b3970c0120a56a8e4d970c-800wi>

¹⁶ WIKIPEDIA (Page consultée le 25 février 2012). Lettre brodée par le prieur de Valsecret. Adresse URL : <http://brodeuse-bazar eklablog.com/>

figure 12 WIKIPEDIA (Page consultée le 09 novembre 2011). Chemise de Latude écrite avec son sang. Adresse URL : <http://www.lepoint.fr/images/embed/chemise-latude.jpg>

figure 13 WIKIPEDIA (Page consultée le 25 février 2012). La Bastille ou l'enfer des vivants. Adresse URL : <http://www.google.ch/imgres?imgurl=http://3.bp.blogspot.com/la-bastille-ou-lenfer-des-vivants>

Les écrits suivaient les prisonniers jusqu'à leur libération, si libération il y avait, car avant de franchir les portes de la liberté, ils se devaient de signer le fameux «registre des déclarations»¹⁷. Une promesse de silence interdisant de dévoiler ce qu'ils avaient pu voir à l'intérieur de la prison. Ils étaient tenus au silence.

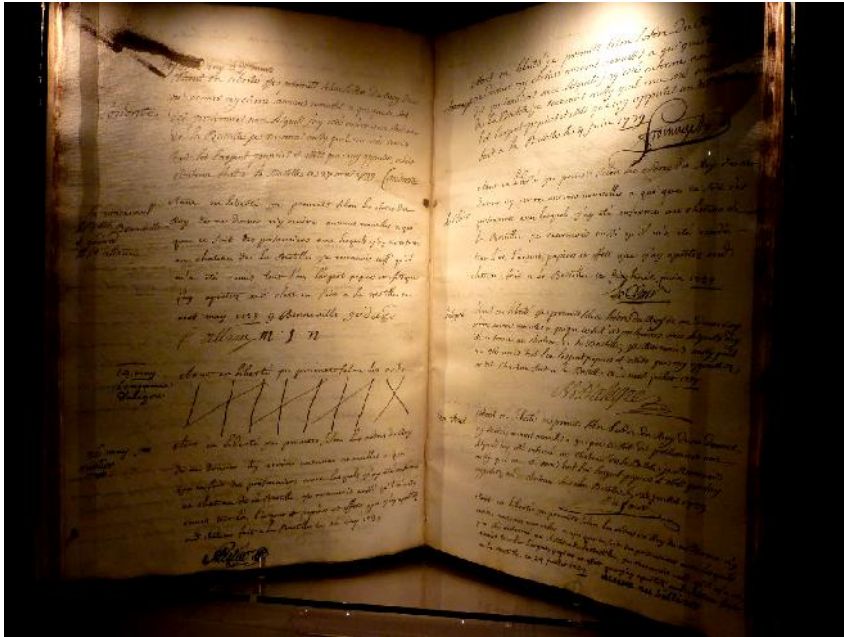


figure 14

Registre des déclarations signé par les prisonniers à leur sortie de la Bastille (1728-1750)

¹⁷ WIKIPEDIA (Page consultée le 09 novembre 2011). Exposition : La Bastille ou l'enfer des vivants. Adresse URL : <http://www.histoire-pour-tous.fr/tourisme/105-france-pari/3353-exposition-la-bastille-ou-l-enfer-des-vivants.html>

figure 14 WIKIPEDIA (Page consultée le 09 novembre 2011). Exposition de la Bastille ou l'enfer des vivants. Adresse URL : <http://4.bp.blogspot.com/-U7n83d0BBo4/TV4SXT1OgmI/AAAAAAAAAB8Y/uldWgvp0Rkk/s1600/16.JPG>

2.3. Observations :

Les recherches historiques que j'ai entreprises m'ont fait prendre conscience que la liberté, par le passé, ne tenait qu'à un fil. En Orient comme en Occident ce bien précieux pour lequel les hommes se sont toujours battus pouvait à tout moment être enlevé. Pour avoir commis un crime, avoir défendu une idée politique, être allé à l'encontre de l'église catholique romaine ou simplement par le bon vouloir d'un roi, la vie d'un être humain basculait de façon dramatique.

Enchaînés à un pilier ou jetés dans un cachot, les prisonniers n'étaient plus que l'ombre d'eux-mêmes, ils perdaient le statut d'homme. En plus d'endurer des tortures physiques et psychiques, tous étaient confrontés à la solitude sinistre des donjons d'autrefois. C'est tiraillé par la faim, la soif, le froid, la peur et le désespoir que certains parmi eux ont réussi à trouver une once de paix dans l'écriture.

Jadis, reclus dans la profondeur des cachots, l'écriture et le graphisme étaient, je le pense, les seuls moyens d'occupation pour les prisonniers. Trouver de quoi écrire, si l'on ne pouvait pas tailler dans la pierre, était en quelque sorte, comme le démontre l'exposition en mémoire des prisonniers de la Bastille, le trafic de l'époque.

Plus qu'une évasion spirituelle, il me semble qu'écrire restait probablement un moyen de témoigner d'une souffrance certaine. L'écriture devenait le souvenir de la vie d'avant, de la vie du citoyen.

2.4. L'écriture au sein des prisons d'aujourd'hui :

Les époques ont changé et évolué avec le temps, de même que le concept de l'emprisonnement. Les prisons, ou plus communément appelées pénitenciers, ont toujours pour but de priver une personne de sa liberté, cependant les objectifs ne sont plus les mêmes. Certes, la prison n'en reste pas moins un mode de punition pour les auteurs de crimes et de délits, une façon de protéger la population, ainsi qu'un moyen dissuasif pour d'éventuels criminels.

Cependant, aujourd'hui, c'est l'approche auprès du criminel qui a changé. Le crime, commis à différentes échelles de gravité, reste aux yeux de la loi et de la société punissable. Toutefois le verdict tombé, on ne cherche plus à accabler ledit coupable, au contraire l'idée étant de «réinsérer, réintroduire à nouveau quelqu'un dans la société ou dans un groupe afin de reprendre une vie dite normale»¹⁸.

L'univers carcéral veut davantage montrer un visage humain. Il est évident que la détention requiert une certaine discipline, ainsi qu'un règlement qui doit être respecté. Cependant, en aucun cas, on ne peut priver un individu en détention de la totalité des droits qui lui sont garantis par la loi. En cas de maltraitance, aussi bien physique que psychologique, celui-ci peut se faire entendre par la Cours Européenne des Droits de l'Homme (mise en place en 1959), car il va de soi qu'un détenu, de nos jours, n'en reste pas moins un être humain.

Je me permets toutefois de mettre en évidence qu'il n'en est pas ainsi sur tous les continents, même en Europe. Ce privilège est propre à toutes les nations de type démocratique.

Tout comme le concept de l'emprisonnement, la détention a, elle aussi, évolué. A ce jour, les personnes détenues en prison bénéficient de droits, tels que les services juridiques, médicaux, sociaux, religieux, scolaires, ainsi que le droit à un travail rémunéré.

Le condamné n'est plus coupé du monde extérieur, il peut demander le téléphone et peut recevoir de la visite dans le cadre des parloirs.

Les cellules, elles-mêmes, n'ont plus pour but de détruire un homme. Elles sont aménagées de sorte qu'il y ait un minimum de confort, à savoir l'électricité, des sanitaires, des lits, une télévision, un réfrigérateur, ainsi que des douches dans certaines d'entre elles.



figure 15

Prison de Champ-Dollon (Genève)

¹⁸ WIKIPEDIA (Page consultée le 22 décembre 2011). La prison et la réinsertion des détenus. Adresse URL : http://dfrançais.voila.net/prison_reinsertion_detenus.html

figure 15 WIKIPEDIA (Page consultée le 23 décembre 2011). Cellules de Champ-Dollon. Adresse URL : <http://t0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcT-b59iN4XkkDcDOGOQ53dna0XNLISt5dQpo8Ve7b-bv1ZFPEdk>

Malgré les nettes améliorations des conditions de vie au sein des prisons, une personne incarcérée n'en reste pas moins privée du bien précieux qu'est la liberté.

Les détenus ne dépendent pas d'eux-mêmes, mais continuellement des agents et agentes de détention, ainsi que des corps de métiers liés de près ou de loin à la prison. Afin de supporter cela, chacun trouve une manière de vivre plus sereinement son enfermement.

Ces changements liés à l'univers carcéral ont également modifié les relations entre l'homme et l'écriture. Au 21^{ème} siècle, au sein des centres de détention, l'écriture existe toujours, elle est bien vivante. Cependant, son utilité n'est plus la même que dans le temps et la perception de cette dernière, aux yeux des détenus d'aujourd'hui, a changé. La pratique de l'écriture est devenu un moyen de communiquer aussi bien à l'intérieur de la prison qu'avec l'extérieur. Effectivement, le courrier reste le moyen par excellence de communiquer avec les proches et l'administration, sans que n'intervienne le temps ou la douleur d'une séparation. Malgré cela, il arrive que l'on retrouve, dans certaines cellules, des graffitis sur les murs. C'est une provocation faite par la petite délinquance plus qu'un moyen d'expression. Surtout qu'à ce jour, la lettre est un droit et permet au détenu de se faire entendre auprès de la hiérarchie pénitentiaire.

En plus, du côté pratique, pour certains, les mots inscrits sur papier sont un moyen d'évasion comme peut l'être, pour d'autres, le sport ou la religion. Effectivement, il y a plusieurs façons de projeter l'esprit en dehors des murs, de penser à autre chose ou simplement d'extérioriser des sentiments. Certains le font en se révoltant contre le règlement, contrairement à d'autres qui trouvent un équilibre dans l'exercice physique, la prière, la musique, le dessin ou l'écriture.

Ce sont les témoignages d'aujourd'hui qui nous ouvrent les portes de l'impact de l'écriture au travers du monde reclus qu'est la prison. Je vous invite donc à découvrir le vécu de la privation de liberté au travers des paroles imprégnées de l'encre de détenus.

2.5. L'écriture née des témoignages du présent :

En entreprenant ce travail de recherches, je me suis rendue compte combien l'héritage qui nous est resté des écrits du passé était important. Des témoignages indélébiles qui nous permettent, aujourd'hui encore, de vibrer au travers des livres et des ouvrages historiques.

Les détenus, directement impliqués par la relation qu'ils entretiennent avec l'écriture, en témoignant, permettent de faire vivre le recueil, l'inscrivant de leur empreinte. C'est pourquoi l'idée d'un questionnaire m'est venue.

Dès le départ, le projet de ce questionnaire sur mon lieu de travail m'a enthousiasmé. J'avais hâte que les détenus/es puissent s'exprimer sur ce sujet. Leur participation m'a permis de mieux comprendre ce que représente l'écriture dans le milieu carcéral.

Vingt-quatre personnes, dont cinq femmes, ont accepté de jouer du stylo afin de répondre aux treize questions que je leur ai posées, portant sur leur perception de l'écriture, leur relation avec cette dernière et les différents moyens de l'utiliser. C'est parfois avec humour, colère, tristesse ou simplement d'une écriture neutre que les détenus/es y ont répondu. Ces écrits méritent que l'on y prête attention.

2.5.1. Questionnaire au sein de la prison de Champ-Dollon :

Bien qu'intéressantes, il m'est impossible de retranscrire toutes les réponses pensées et écrites par les détenus/es de la prison de Champ-Dollon. Seules certaines de ces citations ont été retenues en exemples dans le mémoire. Cependant, et cela sans aucune exception, chaque questionnaire a été minutieusement analysé et résumé (les témoignages des détenus relevés dans le questionnaire, n'ont pas été touchés. Seule l'orthographe a été corrigé).



figure 16

1. Au même titre que la peinture ou la sculpture, l'écriture est un art. Qu'en pensez-vous ?

- Pour la plupart d'entre eux, l'écriture est bien un art, car, comme la peinture et la sculpture, cette dernière ne peut être réalisée que par les mains de l'homme. Tout comme les deux autres domaines artistiques, les écrits laissent une trace du passage de chacun sur terre. C'est un art qui en devient d'autant plus beau lorsque la personne qui l'utilise évolue dans un milieu difficile, où il y a de la souffrance.
- Certains d'entre eux considèrent l'écriture simplement comme un moyen qui permet de communiquer avec l'extérieur ou d'exprimer des sentiments éprouvés en prison.

figure 16 WIKIPEDIA (Page consultée le 03 janvier 2012). Plumes pour écrire. Adresse URL : <http://yreusoftware.com/wordpress/wp-content/uploads/2010/10/stylo-plume-cuir-brun-jeanpierrelepine-1.jpg>

Dans un milieu difficile, avec une petite vue sur l'extérieur et avec, par moment, beaucoup de souffrance, l'écriture est une aventure et parfois un moyen d'exprimer de belles choses. Une définition d'un art certainement. (Témoignage)

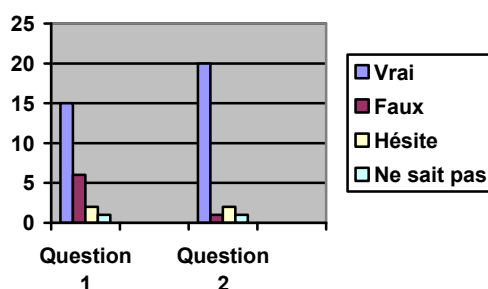
Non je ne crois pas que l'écriture soit au même titre que l'art. Pour moi les deux ne sont pas comparables. L'écriture ne m'inspire rien. Je crois qu'on peut se servir des lettres pour écrire, pour exprimer un texte. (Témoignage)

2. Comme tous les arts, l'écriture est devenue, aux yeux des gens, un moyen d'expression. Est-ce le cas pour vous ?

- La plus grande partie des détenus est entièrement d'accord avec cette affirmation, car, de même que le dessin ou la musique, ils considèrent l'écriture comme l'un des moyens d'expression les plus anciens. Les écrits restent. Ils permettent d'exprimer de belles choses, ainsi que des sentiments profonds. Pouvoir s'exprimer prend davantage d'importance pour ceux qui sont enfermés vingt-trois heures sur vingt-quatre.
- Une minorité de détenus pense que l'écriture sert uniquement à être utilisée comme moyen pour communiquer.

Non, dans mon cas cela me permet de communiquer avec l'extérieur. (Témoignage)

Oui, je le vois comme ça, surtout lorsque je vois toutes ces belles histoires racontées dans les livres. L'écriture est aux yeux de tous. (Témoignage)



3. Pensez-vous qu'il est parfois plus facile d'exprimer ses sentiments de façon écrite ?

- La majorité d'entre eux pense qu'il est effectivement plus facile d'exprimer des sentiments de façon écrite, car ils ne sont pas dans l'obligation d'affronter l'interlocuteur, surtout lorsqu'il s'agit de remords ou d'excuses. Deux détenus ont confié utiliser et composer le rap pour permettre d'extérioriser leur colère. L'écrit leur permet d'entrevoir le passé et le présent.
- D'autres trouvent trop difficile d'exprimer les sentiments dans un lieu tel que la prison où l'intimité n'existe pas. Certains sont bloqués par la barrière de la langue qui est soumise à des règles de conjugaison et de grammaire trop compliquées à leur goût. Elle les empêche de s'aventurer dans l'exercice qu'est l'écriture.

Oui, c'est plus facile d'écrire ce que l'on ressent que d'affronter par la parole en face à face. Pour ma part, j'avais honte de mes faits vis-à-vis d'une personne. Pour me soulager j'ai écrit à la personne concernée, mais la lettre est restée sans réponse. (Témoignage)

L'aisance dans l'écriture et de l'expression des sentiments est liée à notre passé scolaire. Et je dois dire qu'il n'est pas facile d'exprimer des sentiments intimes, ici nous n'avons jamais d'intimité malheureusement. (Témoignage)

4. Depuis que vous êtes en détention utilisez-vous ce mode d'expression ?

- En prison ce moyen d'expression est beaucoup utilisé pour garder un contact avec la famille et les amis, mais aussi pour communiquer avec l'avocat. Plusieurs des détenus ayant des bases en français donnent un coup de main aux co-détenus ne connaissant pas la langue, car les lettres sont pratiquement le seul moyen pour communiquer régulièrement.
- Certains m'ont écrit que c'était probablement un tort de ne pas utiliser l'écriture plus que le strict minimum, mais ils trouvaient le moyen de s'exprimer avec d'autres activités, comme le sport, ou la prière.

Oui j'ai toujours utilisé ce mode d'expression, surtout au niveau des lettres ou bien des textes de rap. (Témoignage)

J'essaie d'écrire le plus souvent possible à mes proches, une manière de se remonter le moral. (Témoignage)

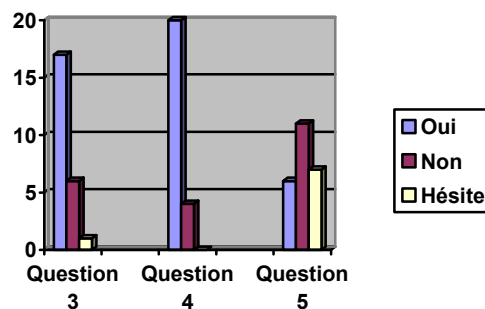
Les lettres sont nécessaires pour tout ce qui concerne l'administratif, par exemple : la banque, les assurances, etc. (Témoignage)

5. Le faisiez-vous à l'extérieur ?

- Une fois la peine subie, l'utilisation du courrier se fait dans un but uniquement administratif ou auprès de certains membres de la famille et amis toujours en prison.
- La majorité d'entre eux, en dehors de la prison, n'utilise pas les lettres comme moyen de communication, il est plus facile et rapide de prendre le téléphone portable. Ils disent que les lettres remplacent le mobile lorsque l'on est en prison.

A vrai dire pas vraiment, mais une fois enfermé les activités sont très restreintes, donc on se rattache aux choses vraies. (Témoignage)

Non jamais, car j'ai un portable et c'est beaucoup plus pratique d'envoyer des sms ou d'appeler. A l'exception de quelques lettres que j'envoie à mes amis qui sont en prison. (Témoignage)



6. Que représente l'écriture pour vous ?

- Parmi les réponses reçues, j'ai remarqué que peu importe la relation qu'ils ont avec l'écriture, elle a de toute manière un impact, étant donné qu'on ne peut pas ne pas écrire. L'écriture est positive à leurs yeux, ils la considèrent comme étant un bien inestimable et un moyen de faire du bien autour d'eux. Beaucoup la voient comme une échappatoire, voire un refuge.
- Ceux qui sont plus terre à terre se représentent l'écriture comme étant une preuve d'innocence ou de culpabilité. C'est aussi le moyen le plus posé de s'expliquer, il évite les malentendus de la parole. En prison, par rapport à d'autres moyens de communication, les lettres sont plus économiques. L'écrit reste un devoir.

Un moyen de s'exprimer, de communiquer, de se faire comprendre, de faire avancer les choses, d'apprendre, un échappatoire, s'informer, d'être plus précis, plus clair, porte à la réflexion, laisse en mémoire des messages, un savoir pour l'avenir. (Témoignage)

L'écriture, pour moi, c'est ma façon d'exprimer et ma façon de passer mes messages pour que les autres gens puissent m'entendre. Je suis désolé pour les gens qui ne savent pas écrire. (Témoignage)

Un devoir dans tous les sens du terme. (Témoignage)

C'est une évasion, une manière d'apprendre, de découvrir, de se projeter dans l'avenir et parfois de rire. (Témoignage)

7. Et en détention, l'écriture prend-t-elle un autre sens ?

- L'écriture en détention prend tout son sens. En plus de faire tourner l'horloge du temps, les écrits font momentanément oublier la solitude affective et permettent de se sentir exister. Ce lien avec l'extérieur compte beaucoup pour eux. Ils l'ont répété à plusieurs reprises, car le lien familial ou amical leur donne une liberté que même la prison ne peut leur enlever.
- Il est vrai que, comme les détenus l'ont souligné dans le questionnaire, l'écriture en prison est un des moyens internes pour communiquer. En effet, pour tous rendez-vous auprès du service médical par exemple, ils doivent formuler une demande écrite, ainsi que pour d'éventuelles revendications auprès de la hiérarchie pénitentiaire.

Oui, pour moi l'écriture et les écrits ont un sens tout à fait différent une fois enfermé. Comme la Bible et les lettres de la famille qui sont les seuls à être là pour nous et que malheureusement nous délaissons une fois dans le confort. (Témoignage)

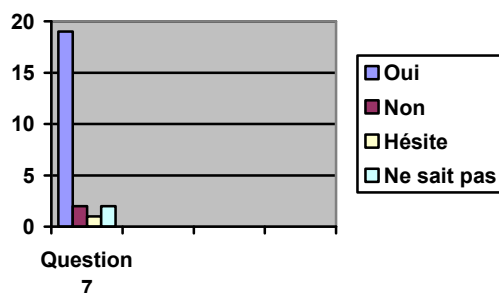
En détention l'écriture prend beaucoup d'autres sens puisque nous sommes enfermés, donc automatiquement plus de choses, de sentiments à exprimer. C'est comme un moyen d'évasion. (Témoignage)

Oui, ici la vie est longue, les journées parfois interminables.

L'écriture est le moyen d'oublier cette solitude affective et le moyen de faire tourner l'horloge un peu plus vite. (Témoignage)

En prison c'est très important. Comme ça tu comprends si les amis ne t'ont pas oublié. Et tu te sens moins seul. Tu te rends compte s'il y a des personnes qui te veulent du bien. (Témoignages)

Bien entendu qu'elle prend un autre sens en détention. Les lettres c'est un lien avec l'extérieur surtout quand on nous autorise pas les parloirs ou le téléphone avec nos proches. (Témoignage)



8. Si cette feuille était un morceau de mur, qu'auriez-vous envie d'y exprimer ?

- Beaucoup ont exprimé des mots désignant la colère, la frustration d'être derrière les barreaux. C'est une perte de temps, comme ils disent. D'ailleurs, j'ai relevé à plusieurs reprises le mot *liberté*.
- Certains se tournent vers Dieu et délivrent des messages de paix entre les hommes.
- D'autres utiliseraient ces quelques lignes pour expliquer aux proches la raison de leur incarcération.

La colère, l'injustice, la stupidité, l'absurde, la perte de temps !! LA LIBERTÉ. (Témoignage)

La fin ne justifie pas les moyens ! (Témoignage)

Dieu aime, Dieu protège. Mais préserve-moi jour et nuit, j'ai mal à la vie. (Témoignage)

Ma frustration et ma haine. (Témoignage)

Mais regardes, j'aurais tant de choses à raconter que je ne saurais pas par où commencer. (Témoignage)

Je n'écris pas sur les murs, respect ! (Témoignage)

9. En détention, la correspondance par courrier est une des façons qui permet de rester en contact avec l'extérieur. Vous est-il arrivé de l'utiliser ?

- La grande majorité des détenus/es utilisent continuellement la correspondance par courrier. Il est vital de rester en contact avec les personnes qui les aiment et qui pensent à eux.
- Deux d'entre eux ont préféré se couper du monde extérieur, mais ils ont peur de ne pas avoir fait le bon choix.

Oui, j'envoie régulièrement des lettres, mais elles s'arrêtent au procureur, car elle ne veut pas que je communique avec l'extérieur ! C'est INADMISSIBLE... Désolé pour le langage, mais si vous étiez à ma place je suis sûr à 100% que vous auriez réagi comme moi. (Témoignage)

Non, mais c'est peut-être une erreur... (Témoignage)

10. Les lettres envoyées ou reçues vous permettent-elles de vivre la détention de façon plus sereine ?

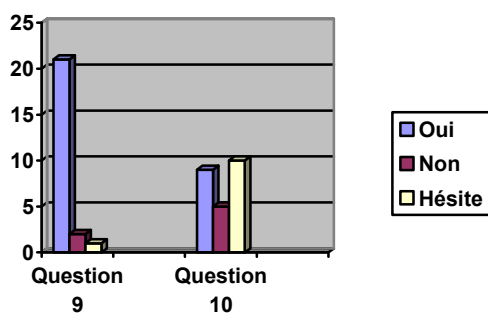
- Le fait d'envoyer ou de recevoir du courrier leur permet de se dire que la vie continue, et cela leur donne du courage pour avancer sur le chemin de leur peine. Ne pas recevoir de lettres est une souffrance, cette communication est vitale. Pour eux, c'est comme recevoir une visite.
- La peur d'ouvrir une lettre existe pourtant. La crainte d'avoir à souffrir davantage en lisant le contenu de cette dernière. Pour certains, c'est même douloureux.

Tout dépend du contenu de la lettre, que ce soit des bonnes ou des mauvaises nouvelles. (Témoignage)

Oui c'est toujours un plaisir lorsque je reçois des lettres. Cela te donne du courage pour aller de l'avant, pour dire la vie continue. (Témoignage)

Oui, comme je l'ai déjà dit, c'est un moyen pour moi de prendre des nouvelles. Mais quand j'envoie une lettre, ce n'est pas comme quand je la reçois. Les lettres reçues, des fois, me font peur de les ouvrir et des fois, ça me rend heureux quand je reçois une bonne nouvelle. (Témoignage)

Non, personnellement c'est plus douloureux, je préfère couper les ponts, ne pas savoir ce qui se passe à l'extérieur. (Témoignage)



11. Au sein de certaines prisons en Europe, des ateliers d'écriture ont été ouverts afin de permettre aux personnes incarcérées de s'exprimer sur des thèmes libres ou imposés. Que pensez-vous de l'idée ?

- Plus d'un détenu a été enthousiasmé par l'idée d'un atelier d'écriture. En plus d'apprendre à connaître et rencontrer des personnes vivant une situation identique à la leur, cette activité donnerait la possibilité de partager et d'échanger leur vécu. En plus de vider l'esprit des autres tensions de la vie carcérale, l'atelier serait bon pour la réflexion, le français et dévoilerait peut-être de nouveaux talents.
- Certains n'aiment pas l'idée de thèmes imposés.

C'est une chose magnifique, parce que je pense qu'il y a aussi des personnes intelligentes en prison. En dehors, certains n'ont pas eu l'opportunité d'écrire et peuvent donc le faire en prison. (Témoignage)

C'est une bonne idée pour les détenus, ça pourrait peut-être calmer la tension et les nerfs de certains. (Témoignage)

C'est une très bonne idée, une bonne initiative, une riche idée qui permet de rencontrer d'autres personnes pour partager, échanger nos idées. (Témoignage)

Ce serait une bonne idée mais, étant enfermé 23 heures sur 24, il y a peut-être des choses plus urgentes à régler. (Témoignage)

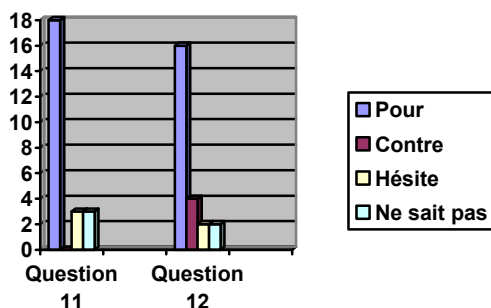
12. Si une telle activité vous était proposée, y participeriez-vous ? Pourquoi ?

- Il y aurait déjà seize personnes intéressées à découvrir et participer à un atelier d'écriture. Beaucoup aimeraient se familiariser avec l'écriture, afin de réussir à trouver le moyen qui permettrait à leur esprit de s'évader. Ils ressentent le besoin d'évacuer leur tête des sentiments bons comme mauvais qu'ils n'ont pas eu le droit d'exprimer en prison. Ils ont aussi une envie de témoigner.
- Certains trouvent l'écriture trop intime pour accepter de s'exposer dans une telle activité. Ils se sentent plus en sécurité et moins exposés en s'isolant. Pour se dévoiler il faut en avoir l'envie et la force.

Oui, c'est un moyen d'évasion, de réflexion et d'ouverture sur l'extérieur. (Témoignage)

Peut-être pas, pourquoi, parce que je préfère rester à écrire dans mon coin sans être dérangé ou perturbé. (Témoignage)

Oui, si j'en avais l'opportunité j'irais. Comme ça, je pourrais raconter, moi aussi, les choses que j'aurais envie de raconter. Et après qui sait, peut-être que je deviendrai un écrivain, ça serait beau non ? (Témoignage)



13. Il existe aussi des prisons qui autorisent aux personnes en détention la rédaction de journaux carcéraux. Si tel était le cas ici, quels sont les sujets dont vous voudriez parler ?

- Voici certains des sujets qu'ils aborderaient s'ils pouvaient s'aventurer à la rédaction de journaux carcéraux :

Prison formalisée	Relations humaines	Justice	Autres
La nourriture peu variée	Détenus et gardiens	Les lois en vigueur	Blagues et humour
Le déroulement de la semaine	Comparaison des prisons	La lenteur de la justice	Sport
Le nombre de visites	L'ambiance entre les détenus	Le déni de la vérité	Les sans papier

Le temps d'un appel téléphonique	Le vécu de la détention	L'injustice	Musique
Le manque d'hygiène	L'aide aux prisonniers	Différents systèmes de punition	Religion
	Parloirs intimes		L'amour du prochain
	Le temps en détention		Lire et écrire
	Effet de la bande		
	Le sens de la prison		
	Comment se sortir de Ce faux pas		
	Les droits et devoirs des prisonniers		
	Placement des détenus par délits		
	Faire connaître l'incarcération dehors		

De l'amour de Jésus Christ et de garder l'espoir pour chacun de nous, peu importe ce qu'il a fait. Encourager des hommes et des femmes à se sortir de la misère, peu importe leur religion. Avoir du respect pour son prochain, aime ton prochain comme toi-même. On peut tous avoir à faire à la prison par accident, etc... Je pense que les effets de bandes ce n'est pas bon non plus. Trois choses demeurent : la foi, l'espérance et l'amour, mais la plus grande c'est l'amour (texte Biblique). (Témoignage)

2.5.2. Le questionnaire, observations :

Aujourd'hui, ces précieux témoignages m'ont confortée dans l'idée que l'écriture tient encore une grande place sur les feuilles de papier des hommes et des femmes privés de leur liberté. Que cela soit par passion, pour s'exprimer, pour extérioriser des sentiments, par évocation spirituelle ou par nécessité, écrire en prison reste d'actualité.

Demander aux détenus/es de participer à ce questionnaire s'est avéré très positif et instructif en ce qui me concerne. Il y a toujours à apprendre de l'être humain. Il me semble que ce sentiment a été partagé par la plupart des détenus/es ayant accepté de parler de leur relation avec l'écriture. En plus de se sentir utiles et humains, certains se sont peut-être découverts.

L'idée de ce questionnaire est très bien, j'ai beaucoup apprécié. Grâce à vous, j'ai commencé à écrire comment j'ai pu me retrouver ici en prison et comment faire pour ne plus y retourner ! Merci. (Témoignage)

J'ai été très touchée par les remarques que certains/es n'ont pas hésité à exprimer à mon égard, de vive voix comme par écrit, sur leur ressenti suite au questionnaire.

2.6. Les bienfaits de l'écriture :

L'écriture est connue pour sa contribution au développement personnel. Au lieu de se volatiliser ou de se perdre comme il est courant avec les paroles et les pensées, les écrits permettent à des fragments de mémoire expulsés du cerveau et du corps de s'incruster sur le papier et de s'en imprégner. Comme il est coutume de le dire, les paroles s'envolent, mais les écrits restent.

L'écriture est d'ailleurs utilisée comme moyen de thérapie. Cette dernière a pour but d'aider les auteurs «à analyser leurs expériences, exprimer leurs sentiments, ainsi que d'augmenter leur conscience de soi»¹⁹. La meilleure façon de se détacher de ce qui entrave le présent, est de revisiter son passé au travers de l'écriture, afin de se le réapproprier.

Les ressentis, les émotions et les sentiments doivent devenir l'encre dans lequel on trempe la plume pour y imprégner le parchemin. Ce n'est qu'une fois le chapitre terminé que l'on peut continuer l'histoire.

Afin de prouver les bienfaits de l'écriture, une étude a été menée aux Etats-Unis²⁰. Une recherche dont les participants étaient des personnes ayant perdu leur emploi. Pour la réalisation de cette expérience, il a fallu séparer le groupe en deux. Le premier groupe se contentait de faire les démarches nécessaires pour trouver un travail, tandis que chaque personne du deuxième groupe tenait un journal intime dans lequel elle notait les événements et sentiments vécus au long de la journée. Ce journal leur a permis d'extérioriser et d'exprimer sur le papier leurs émotions, ainsi que des sentiments négatifs, tels que le l'injustice et la colère face à l'attitude de certains employeurs.

Ce sont les personnes du deuxième groupe qui ont retrouvé le plus rapidement un emploi, pour la simple et bonne raison que, une fois les sentiments négatifs évacués, il y a de nouveau de la place pour des émotions et des comportements positifs. L'avenir est perçu d'un meilleur œil et la personne peut dès lors mieux cibler son projet professionnel.

Nous pouvons, dès lors, constater que «les émotions et sentiments négatifs constituent des freins qui font stagner la personne et participent d'une attitude globale peu propice à la réussite»²¹. Les écrits font ressortir le mauvais, pour rendre compte du bon.

A mon sens, l'écriture pourrait être considérée comme étant un canalisateur d'énergie, permettant d'agir avec davantage de maîtrise.

¹⁹ WIKIPEDIA (Page consultée le 22 décembre 2011). Comment l'écriture contribue-t-elle au développement personnel. Adresse URL : <http://www.otoptv.com/index.php/Developpement-personnel/Coachi...>

²⁰ CF. <http://www.otoptv.com/index.php/Developpement-personnel/Coachi...>

²¹ WIKIPEDIA (Page consultée le 22 décembre 2011). Comment l'écriture contribue-t-elle au développement personnel. Adresse URL : <http://www.otoptv.com/index.php/Developpement-personnel/Coachi...>

2.7. Observations :

L'écriture, le présent de chacun des passés de l'histoire des hommes, a depuis toujours tenu une place et un rôle bien définis en milieu carcéral. Aujourd'hui, bien qu'elle ait évolué, on peut constater qu'elle a gardé de son importance.

Peu importe la relation qu'entretient l'homme avec l'écrit, une fois coupé du lien qui le lie au monde extérieur, ce dernier se rattache au moyen de communication le plus ancestral de notre évolution, l'écriture.

Selon chaque individu, les lettres qui jaillissent de la plume jusqu'à la feuille de papier changent de signification au souhait de ce que veut transmettre le cerveau à la main qui est en possession du précieux outil. Derrière les barreaux, le condamné décide de la valeur que prendra l'écriture à ses yeux. Au regard de certains l'écriture obtiendra la place de simple vassal, car elle n'existe que pour servir un maître. Tandis qu'au regard d'autres, c'est une place royale qui l'attend, car l'écriture peut être perçue comme étant une alliée et une conseillère précieuse. La valeur change, mais les écrits restent.

Tantôt utilisée comme moyen de communication, tantôt utilisée comme moyen d'évasion spirituel, à ce jour, nous connaissons néanmoins les bienfaits de l'écriture. En effet, il est maintenant prouvé qu'écrire agit comme thérapie pour l'homme, surtout pour l'homme reclus de la société, comme le sont les détenus.

Beaucoup de centres pénitenciers en Europe ont pris conscience de l'influence des écrits dans l'esprit torturé de l'être humain. D'ailleurs plusieurs prisons ont ouvert des ateliers d'écriture et permettent à des personnes incarcérées la rédaction de journaux carcéraux.

Je crois sincèrement que l'écriture devient, aux yeux des condamnés, le rêve pour une vie future sans barreaux et l'espoir d'un présent meilleur.

3. L'écriture comme thérapie :

3.1. L'importance du courrier en prison :

3.1.1. Présentation du courrier :

Le seul moyen de se souvenir du goût que représente la liberté pour un être humain condamné à vivre une éternité ou un temps déterminé derrière vitres et barreaux, n'en reste pas moins les yeux qui viennent du dehors. Autrement dit, la présence d'une visite lors d'un parloir, une voix lors d'une conversation téléphonique ou encore les mots inscrits dans une lettre lors de la réception d'un courrier.

Une bouffée d'air pour un instant, une douleur lorsque vient la séparation. C'est une réalité pour ce qui est des parloirs et des communications téléphoniques. Survient toujours le moment de la cassure où pères/mères, époux/épouses, fils/filles, amis/amies échangent une dernière parole, une dernière étreinte avec le/la détenu/e qui doit se séparer de sa visite ou raccrocher le téléphone avant de rejoindre la solitude d'une cellule.

En effet, il faut se rendre compte qu'au sein d'un établissement pénitencier telle que la prison préventive de Champ-Dollon sur Genève, le parloir a un temps déterminé d'une heure et qu'il n'est autorisé, pour chacune des personnes incarcérées, qu'une fois dans la semaine. En gardant pour exemple la prison que j'ai citée ci-dessus, sachez que le simple fait de téléphoner est une longue procédure qui impose également d'avoir de l'argent sur le compte de la prison, cela pour une durée d'appel très courte. Cette détresse que vivent quotidiennement les détenus/es, je la perçois dans ce lieu de travail qui est le mien.

Une joie et une tristesse que vivent chaque visiteur et visité d'une prison.

Le courrier est quelque peu différent. Bien qu'assiégées par quelques contraintes, la rédaction et la réception de lettres restent, pour le condamné qui a fait le choix de ne pas se couper du monde extérieur, le moyen par excellence de communiquer sans limitation. Certes, rédiger ou recevoir un courrier est un mélange compliqué d'émotions. Nous pouvons le percevoir comme étant un tiraillement entre le plaisir et la peur qu'implique la découverte des mots dissimulés dans l'enveloppe. Cependant, l'écrit évite que les paroles ne s'envolent et peut être lu et relu indéfiniment.



figure 17

figure 17 WIKIPEDIA (Page consultée le 19 mars 2012). L'association le Courrier de Bovet. Adresse URL : <http://dje.d.j.pic.centerblog.net/zubxmldk.jpg>

A plusieurs reprises j'ai mentionné «le choix» de communiquer, en négligeant les détenus contraints à ne pouvoir voir un visage ou recevoir une lettre, simplement parce que personne ne les attend dehors, ils sont seuls.

Des gens de l'extérieur ont été touchés par ces âmes perdues et se sont sentis concernés par leur sort. Des associations de visiteurs bénévoles ont ainsi vu le jour, afin de permettre à toutes personnes incarcérées de choisir de recevoir de la visite.

Dernièrement, j'ai fait la découverte extraordinaire d'une association dont le principe est le même que celui des visiteurs bénévoles, à la différence près, que cette dernière s'occupe de détenus ne recevant jamais de correspondance.

Aujourd'hui, le courrier prend de l'ampleur au sein des prisons, je vous laisse le découvrir.

3.1.2. Le Courrier de Bovet :



figure 18

Le Courrier de Bovet est une association nationale de correspondance avec les détenus²². Pendant de longues années, il a été appelé «*Le Courrier des prisons*»²³. Par la suite, il a pris le nom qu'il porte actuellement, cela en hommage à sa fondatrice, Madame de Bovet, qui, en 1950, a créé l'association.

Représentée dans la France entière, l'association compte mille deux cents correspondants bénévoles en contact, à ce jour, avec plus de mille trois cents détenus. Chaque semaine, ce sont environ deux cent cinquante lettres qui transitent par la boîte aux lettres du Courrier de Bovet.

Il est important de savoir que l'association est encadrée par l'administration pénitentiaire, avec laquelle elle est en relation et qu'elle se doit de respecter un engagement moral.

Pour bien des raisons, les lettres en circulation entre les correspondants bénévoles, que l'on nomme les adhérents du Courrier de Bovet, et les prisons françaises ont un apport bénéfique pour lesdits reclus de la société :

- La lettre constitue sans aucun doute le premier moyen de communication avec l'extérieur. Elle maintient le fil, parfois fragilisé ou au contraire incassable, qui relie le détenu avec sa famille, ses proches ou encore la société.

figure 18 WIKIPEDIA (Page consultée le 26 février 2012). L'association le Courrier de Bovet. Adresse URL : <http://t1.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcTFL3YQUc3vWuT6ZztQywx9BZQ2P>

²² CF. LENOIR Nadège et autres. *L'apport culturel et linguistique de la correspondance*, Paris, Association nationale de correspondance avec les détenus, 2005, 37 p.

²³ WIKIPEDIA (Page consultée le 31 décembre 2012). Le Courrier de Bovet. Adresse URL : <http://associationlecourrierdebobet.perso.neuf.fr/pres.html>

Certains sont coupés de tous liens venant de l'extérieur, personne ne leur écrit jamais. C'est une chose terrible pour une personne qui, déjà reclus de la société, se voit confronter à la solitude la plus totale. Ne pas recevoir de courrier signifie l'abandon du condamné à son propre sort carcéral.

Il y a des détenus qui s'écrivent à eux-mêmes, pour recevoir des lettres. C'est pour dire l'importance que ça peut avoir de recevoir du courrier, y compris par rapport aux surveillants, aux autres détenus, etc. (Témoignage d'un adhérent)

En effet, le courrier en prison est capital. Il est la preuve vivante, pour les reclus de la société, que des personnes se préoccupent de leur sort et qu'il existe quelque part des gens qui pensent à eux. Ne pas avoir reçu une lettre durant la journée est souvent une déception pour ces derniers. Ce lien peut aller jusqu'à constituer un élément de distinction envers les autres détenus, d'où l'importance du rôle que joue l'association du Courrier de Bovet.

Pour la grande majorité des détenus qui ont choisi de recourir à la correspondance du Courrier de Bovet, ils bénéficient d'un échange facilité avec le/la correspondant/e dont le but n'est pas de connaître la raison de l'incarcération, mais de partager des mots avec le demandeur de la communication.

Le détenu mène la danse, alors que l'adhérent se laisse conduire au rythme de la musique. Certains resteront très terre à terre, alors que d'autres sentiront le besoin de s'exprimer sur des sujets touchant au quotidien ou à des émotions plus intimes. Il existe des sujets moins sérieux qui permettent d'aborder des passions communes pour la culture, la littérature, l'actualité ou encore le cinéma.

Je pense que cette correspondance lui permet de se présenter sous un nouveau jour à une personne au départ totalement étrangère. C'est une nouvelle manière d'exister dans les yeux de quelqu'un d'extérieur, loin du regard que l'on porte sur lui à la prison ou du regard que porte sa famille sur lui. En cela je pense que cette correspondance peut être très bénéfique pour lui. (Témoignage d'un adhérent)

- Le courrier est une fenêtre sur l'extérieur. En plus de faire oublier un instant les murs de l'enceinte de la prison, l'écriture oblige à ne pas couper les ponts avec la réalité du dehors.

La correspondance est un instant privilégié qui donne l'occasion de se frotter à des thèmes plus universels, tels que «*la religion, la justice, l'histoire, ainsi que les grandes questions de société*»²⁴. Par ces grands débats, chacun apprend à avoir un œil critique, à analyser une situation, à disséquer les événements et par-dessus tout à argumenter une discussion. Ainsi les détenus gardent un pied au sein de cette société qui a dû les mettre momentanément à l'écart.

Mon correspondant, électricien de métier pendant 30 ans, aime également parler philosophie, sur des sujets aussi complexes que la perception de la liberté et du temps. J'avoue avoir parfois du mal à le suivre ! Nous parlons également du devenir du monde et de certains films en rapport avec l'actualité. Nous débattons souvent sur ces sujets. Il m'a dit passer son temps libre à discuter avec

²⁴ LENOIR Nadège et autres. *L'apport culturel et linguistique de la correspondance*, Paris, Association nationale de correspondance avec les détenus, 2005, 37 p.

un détenu écrivain, de 15 ans son aîné. Toute une dimension culturelle passe par ce détenu dont il me parle souvent. (Témoignage d'un adhérent)

Ces correspondances profitent aussi bien aux détenus, qu'aux correspondants bénévoles du Courrier de Bovet. En plus d'un enrichissement personnel, au fur et à mesure des lettres, les adhérents découvrent et comprennent cet univers qui leur était inconnu, celui du milieu carcéral. Tandis que les personnes se trouvant derrière les barreaux bénéficient d'une aide leur permettant de ne pas déprimer.

Après cinq ans passés derrière des murs et des barreaux, tout homme se met à ressembler, je dirais presque à penser comme un mur et un barreau. Ceux qui s'arment un jour d'un stylo sont sauvés. Par les passages secrets que dessine l'encre, ils retrouvent les voies menant au rêve, à la révolte, au monde. (Témoignage d'un détenu)

Il y a longtemps que je ne «corresponds» plus avec ma correspondante de Courrier de Bovet. Par contre, j'échange, je me confie, je partage. Elle est bien plus qu'une simple «correspondante», une amitié sincère est née petit à petit et j'attends de ses nouvelles avec impatience (...). Votre association est un battement de cœur, vous êtes notre rythme cardiaque, avec un grand MERCI à vous tous ! (Témoignage d'un détenu)

- Pour finir, le Courrier de Bovet est une grande aide aux personnes incarcérées illettrées. Au sein de la population carcérale, une importante majorité des détenus a un niveau d'étude ne s'élevant pas au-delà de celui du primaire. D'autres, par manque de pratique, ont des difficultés rédactionnelles.

Pourtant, en prison, les condamnés doivent passer du système d'échange oral, à un système d'échange exclusivement écrit. De la lettre à l'administration ou à celle pour son avocat, tout se fait par écrit. Cela dans n'importe quel centre de détention, en France comme en Suisse.

Depuis trois ans, je correspond avec Mohamed, d'origine algérienne. La transformation de ses lettres est assez spectaculaire. Il est passé de quelques lignes à deux pages bien remplies. Au début il écrivait toujours : «Ta lettre m'a fait grand plaisir, ici le ciel est gris e pour ma santé sa va que Dieu te garde et te protège». Ensuite il mettait quelques lignes en se référant à ce que j'avais écrit : «Pour la félosophi tout être humain a sa félosophi.» Maintenant, même si son orthographe ne s'est pas améliorée, nous avons un vrai échange, car il n'hésite plus à discuter de sujets divers. (Témoignage d'un adhérent)

Le manque total de maîtrise de la langue française est pour beaucoup un gros handicap. Cependant il n'est pas insurmontable. En effet, pour les détenus illettrés, écrire aux correspondants bénévoles du Courrier de Bovet est le commencement de l'apprentissage des mots par écrit. Une confiance s'installe entre les deux personnes, aucun n'est jugé, au contraire l'encouragement est favorisé. Cette atmosphère permet de passer d'un état de passivité à une démarche plus active de l'écriture. La langue n'est alors plus une barrière, mais un outil précieux.

Peu à peu, ils se trouvent pris par le jeu avec les mots. Ils arrivent à exprimer des choses par l'écriture. Ils découvrent des choses sur eux-mêmes. Ce dévoilement les surprend en général. Ce monde inconnu des mots inaccessible jusqu'alors se trouve soudain à leur portée. Ecrire leur apporte autant que de jouer aux cartes. (Témoignage d'un adhérent)

La mission des adhérents du Courrier de Bovet est d'accompagner les personnes privées de liberté durant cette épreuve, afin de leur redonner l'espérance d'une vie différente pour la réinsertion future auprès de la société.

La découverte de cette association du Courrier de Bovet fut pour moi le fruit du hasard. A dire vrai, jamais je n'aurais imaginé qu'il existait des écrivains bénévoles se préoccupant du sort des condamnés. A mon sens, cette démarche ne peut être que positive pour le détenu comme pour son interlocuteur, car chacun peut apprendre de l'autre. A ma connaissance, ce système d'échange et de partage par courrier n'existe que sur France. C'est certes dommage, mais pas irrémédiable pour le futur. Je ne travaillerais pas dans le milieu carcéral, que moi-même, en toute sincérité, je n'aurais pas été insensible à l'objectif de l'association.

3.2. Journaux rédigés par les détenus en prison :

3.2.1. La presse entre quatre murs :

Le journal est une permission accordée dans toute population démocratique, qui donne le droit de publier des opinions et de les diffuser. Ce sont des lieux d'expression qui permettent à tout individu de se saisir des informations recueillies, afin de se faire une idée du monde dans lequel il vit. Nous appelons cela la liberté de la presse.

Cette liberté a été encouragée par l'administration pénitentiaire à partir des années huitante pour la presse carcérale²⁵. Pourtant, depuis 1967 et jusqu'à 2009, il a été enregistré septante-trois titres publiés, dont le plus ancien portait le nom de «*Myosotis*»²⁶ confectionné dans la maison centrale d'Eysses sur France.

La presse carcérale est une activité socioculturelle profitable aussi bien dans les maisons d'arrêt (accueillant les prévenus et les courtes peines) que pour les établissements de longues peines (centre de détention, maison centrale), qui a pour objectif la réussite dans la réinsertion. La réalisation des journaux permet aux détenus d'acquérir des compétences professionnelles, qui pourront servir à l'extérieur.

Encadrés par un enseignant ou un bénévole, les journalistes carcéraux ont pour but de permettre aux lecteurs, du dedans ou du dehors, de recueillir des informations sur la vie et le quotidien de la détention.

Évidemment, les journaux sont soumis à la censure de l'administration pénitentiaire. Certains sujets, pour la sécurité de l'établissement, ne peuvent voir le jour. Ce n'est un secret pour aucun des intervenants du journal, tous jouent le jeu.

La rédaction diffère d'un établissement à l'autre. «*Certains ont des rubriques déterminées (actualités locales, fiches de lectures, jeux) qui sont reprises après chaque parution*»²⁷, tandis que d'autres «*ont des lignes éditoriales permettant aux détenus de parler de leur vécu, mais aussi de leurs requêtes*»²⁸.

On y retrouve des articles concernant la santé, des informations juridiques, la réglementation pénitentiaire, certains coûts ou simplement une rubrique cuisine cellulaire avec la composition d'une recette.

Voici l'exemple de deux journaux publiés dans des régions différentes de France :

- TOLLERANCE est un journal sorti et publié dans la maison d'arrêt de Laval en 1995. Les journalistes en détention, ont fait le choix de ne pas parler de la prison. Ils ont pris parti pour des sujets d'actualité soigneusement triés. Le journal est distribué gratuitement à toutes les personnes incarcérées dans la prison, mais aussi à l'extérieur. Cependant, il faut le savoir, sa diffusion reste limitée. Seuls

²⁵ CP. <http://www.criminocorpus.cnrs.fr/article672.html> et <http://genepi-rennes.over-blog.com/article-la-presse-entre-quatre-murs-et-les-tr...>

²⁶ WIKIPEDIA (Page consultée le 24 janvier 2012). Les journaux de détenus. Adresse URL :

<http://www.criminocorpus.cnrs.fr/article672.html>

²⁷ WIKIPEDIA (Page consultée le 24 janvier 2012). La presse entre quatre murs ou les tribulation d'un journal en détention. Adresse URL :

<http://genepi-rennes.over-blog.com/article-la-presse-entre-quatre-murs-et-les-tr...>

²⁸ WIKIPEDIA (Page consultée le 24 janvier 2012). La presse entre quatre murs ou les tribulation d'un journal en détention. Adresse URL :

<http://genepi-rennes.over-blog.com/article-la-presse-entre-quatre-murs-et-les-tr...>

les intervenants de l'établissement et d'anciens détenus sortis de prison ayant participé à la rédaction d'un article, ont un droit de regard sur le journal.

- QUAND est un journal publié au centre pénitentiaire de Caen en 2003. Il est ouvert au public du dehors. Ces détenus journalistes sont condamnés à de longues peines, alors l'objectif recherché dans un premier temps, est celui de permettre aux personnes incarcérées d'avoir un espace d'expression en écrivant dans leur quotidien. Dans un deuxième temps, ils donnent la possibilité aux gens de l'extérieur, qui achètent le journal, de voir la détention vécue au travers des yeux contraints à l'enfermement. Les détenus sortent ainsi de l'ombre.

Tous titres de journaux et titres d'articles demeurent sous contrôle. Cependant, pour celles et ceux qui sont capables de lire entre les lignes et de comprendre le double sens des mots, ils constateront vite que chaque parole choisie est l'occasion de clins d'œil à la liberté ou à l'évasion.



figure 19

M'AITON LES VOILES centre de
détention de Villenauxe-la Grande
L'ECHAPPEE BELLE Maison d'arrêt
de Vannes
LIBEVIATION Maison d'arrêt d'Amiens
A CONTRE COURANT Maison
d'arrêt de Liancourt
DRÔLE D'IMMEUBLE Centre
pénitentiaire de Caen

3.2.2. Mai dire mai, un journal italien :

MAI DIRE MAI, ²⁹ que l'on peut traduire par JAMAIS DIRE JAMAIS, est un journal édité par une association au nom de LIBERARSI, autrement dit SE LIBERER. Les cinq personnes constituant le conseil de direction, dont Giuliano Capecchi qui m'a fait parvenir l'édition de juillet/août 2011, connaissent de très près, depuis de nombreuses années, les institutions carcérales italiennes.

La particularité de cette association, qui a vu le jour en octobre 2008, vient du fait qu'elle accueille des volontaires aussi bien libres qu'emprisonnés. Détenus, ex-détenus ou personnes se préoccupant du sort de ces derniers sont invités à devenir adhérents de LIBERARSI et renchérir le journal MAI DIRE MAI par des titres d'articles chocs, tels que *IL RISVEGLIO DEI DANATI*, *LE REVEIL DES DAMNÉS*.

Depuis leurs cellules, réparties dans les diverses régions de l'Italie, les détenus se font connaître par leurs nombreux écrits, qu'ils envoient au noyau toscan de l'association chargée de les faire paraître dans le journal.

figure 19 WIKIPEDIA (Page consultée le 26 février 2012). Les journaux publiés par les détenus. Adresse URL : <http://it0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcRaLGBLqVzYmyMjyx->

²⁹ CF. ASSOCIAZIONE LIBERARSI. *Mai dire mai*, Florence, Centro Grafico Editoriale srl, 2011, 16 p.

L'association n'est liée à aucun parti politique, ni à une aucune préférence religieuse. Cette dernière est d'ailleurs connue du CESVOT (Centro Servizi Volontariato Toscana), le Centre des Services Volontaires Toscans.

L'exemplaire que m'a donné Monsieur Giuliano Capecchi était une édition spéciale, dédiée à la journée de l'ONU contre la torture, qui a lieu, chaque année, tous les 26 du mois de juillet.

Voici un petit résumé de ce qui est dénoncé par l'association et les détenus, dans le journal :

- Ils dénoncent les conditions d'incarcération qu'ils considèrent comme étant inadmissibles. L'Italie avait déjà été condamnée par la Cours Européenne de Strasbourg pour violation des droits de l'homme. Ils continuent de se battre car pour eux il est impensable de faire taire les cent détenus morts en six mois. Une liste sombre qui s'allonge au fur et à mesure des années et à laquelle il faut mettre un terme. Les conditions de détention doivent absolument s'améliorer aux yeux des représentants de l'association LIBERARSI.
- Par-dessus tout, ils souhaitent voir abolir la prison à perpétuité. La condamnation à vie, en Italie, concerne mille cinq cents détenus. Mille-cinq-cent détenus qui se verront mourir en prison. L'association dénonce la constitution qui ose parler du respect de l'être humain comme étant au centre de toute préoccupation, alors qu'il existe des personnes condamnées à vie sans possibilité d'un futur. Pour l'association, la perpétuité a beaucoup de points communs avec la peine de mort, c'est un moyen de torture autorisé.

La liberté de la presse, à l'extérieur comme à l'intérieur de l'enceinte d'un établissement carcéral, permet de sortir de l'ombre une information, pour lui permettre de paraître à la grande lumière du jour.

Le journal, à l'extérieur comme à l'intérieur d'une prison, a généralement pour objectif d'informer, de dénoncer et de pointer le doigt sur les événements dont nous, personnes libres et condamnés, avons peur ou que nous ne voulons pas voir. C'est pourquoi, à mon sens, l'exemple dont font preuve certains centres de détention en autorisant, dans un cadre réglementé et suivi, les détenus à se faire connaître par l'expression écrite, sont une évolution formidable. Ce système existe également au sein de certaines prisons en Suisse, cependant il est extrêmement difficile de se procurer ce type d'information. En revanche, je pense qu'il ne serait que positif d'encourager d'avantage la vente des journaux carcéraux au public, ainsi l'image effrayante que donnent les résidents des prisons tomberait, pour faire place à plus d'humanité. J'ai la conviction que c'est la peur de l'inconnu qui fait naître l'intolérance. Un jugement qui pourrait se dissiper si on autorisait la société de se donner une idée de la détention avec un regard autre que celui des médiats.

3.3. Les ateliers d'écriture au sein des prisons :

3.3.1. Les ateliers d'écriture, un espoir pour le futur :

En 1895, un certain S. Freud³⁰ a inventé une méthode de psychothérapie reposant sur la découverte de l'inconscient psychique. Un phénomène qui, à l'aube de notre siècle, prend une proportion plus sérieuse aux yeux des psychanalystes de nos temps modernes, qui étudient et comprennent davantage la complexité d'une infime partie du cerveau humain. Des cerveaux torturés qui ont permis à des professionnels liés aux branches touchant le psychisme, d'affiner les méthodes conduisant à la guérison ou du moins à un soulagement d'ordre psychologique.

C'est ainsi que les activités créatives ont été découvertes comme étant de grands espaces de liberté, mais aussi des solutions permettant de valoriser celles et ceux qui les pratiquent.

Tel est le cas de l'écriture qui, en plus d'être la digne représentante de la parole et de la pensée, au travers du graphisme, est également devenue un apprentissage pour l'expression.

Pourtant, l'influence de la technologie au sein de la population, bien souvent, aveugle les gens sur l'impact qu'ont gardé de simples mots déposés sur du papier.

Des écrits redécouverts lorsque, entre les quatre murs d'une prison, tout sépare de la société et de la liberté.

En effet, les résultats constatés lors des diverses recherches cherchant à étudier l'influence qu'exerce l'écriture sur l'être humain, ont intrigué les centres de détention qui, désormais, introduisent de plus en plus les ateliers d'écriture au sein de leurs établissements.

L'objectif de chaque système pénitentiaire est celui de limiter au mieux les tentatives de récidive lorsque les détenus ont purgé leur peine et retrouvent la liberté. Les prisons, comme le monde extérieur, doivent évoluer pour obtenir des résultats. C'est pourquoi beaucoup d'entre elles ont grand espoir en l'avenir de l'écriture dans cet environnement à huis clos.

L'atelier d'écriture n'a pas un but scolaire, c'est un lieu où les volontaires bricolent, échangent, se trompent, réfléchissent, recommencent ... C'est un espace ludique qui permet de faire connaissance avec les mots, de jouer avec eux.

L'animateur de l'activité guidera ses élèves vers l'expression d'émotions interdites en prison, afin de revaloriser l'image négative que leur projette leur reflet. Il faut dans un premier temps apprendre à se respecter et retrouver une fierté dans ce que l'on peut accomplir, pour ensuite être réintégré dans la société.

Dans les centres d'incarcération, les ateliers d'écriture sont souvent utilisés pour montrer un visage plus humain des hommes et des femmes derrière les murs d'enceinte. Le but n'est pas de s'apitoyer sur le sort de ces criminels, n'y d'excuser leur crime, mais seulement de *«changer le regard de l'homme de la rue sur l'homme des prisons»*³¹. Ces livres remplis des nombreux témoignages de détenus/es, sont dédiés à la population afin de *«briser ce mur du silence et de tabous qui nous incite les uns et les autres à ne pas regarder ce qui nous gêne, ce qui nous trouble ou nous effraie »*³². C'est une façon pour les détenus de ne pas être mis

³⁰ CF. « Freud » (1989), dans le petit LAROUSSE illustré. Paris : LAROUSSE, p. 1680.

³¹ Cette citation a été relevée à la page 9 du livre suivant : GUENO, Jean-Pierre. *Paroles de détenus*, France, Libro, 2009, 188 p.

³² Cette citation a été relevée à la page 9 du livre suivant : GUENO, Jean-Pierre. *Paroles de détenus*, France, Libro, 2009, 188 p.

dans les oubliettes de la société et la possibilité pour le citoyen d'entrevoir une lumière dans le noir de ces âmes égarées.

Ce qu'il faut retenir des ateliers d'écriture est qu'ils permettent à un individu de se redécouvrir, de se réévaluer et ainsi d'entrevoir un espoir pour un futur plus serein.

3.3.2. Sur les pas d'une animatrice d'ateliers d'écriture :

Écriture & Papyrus³³ est une association qui accueille tout adulte motivé qui souhaiterait et qui aurait envie d'apprendre à s'exprimer par le biais de l'écriture dans un premier temps, pour ensuite partager et échanger oralement ses écrits avec les autres participants de l'atelier.

Un apprentissage encadré par plusieurs professionnels, dont une écrivaine du nom de Sylvie Callet, coordinatrice culturelle de l'association citée ci-dessus. Elle fait partie de l'équipe des animateurs/trices des ateliers d'écriture de chez Écriture & Papyrus et a également la responsabilité de former des personnes aux écrits professionnels sur France. Sylvie Callet n'agit pas seulement au sein de l'association, c'est aussi une femme qui pratique sur le terrain. Elle est allée à la rencontre de lieux tels que les hôpitaux, les établissements scolaires, les institutions pour personnes âgées, les centres de formation, ainsi que dans les prisons, où elle a fait connaître aux gens l'expression par les écrits.

Des témoignages bouleversants qui ont donné naissance à des ouvrages ouverts au public, comme cela a été le cas pour la maison d'arrêt de Villefranche sur Saône lorsqu'a été publié leur recueil, L'AUTRE CHEMIN.

C'est pendant une période de quatre mois, dans «une salle moyenne, rendue lumineuse par deux larges fenêtres à barreaux qui donnent sur un stade»³⁴, que les écrivains volontaires de la prison, accompagnés de l'animatrice d'ateliers d'écriture, ont, au sein d'un cadre composé de «deux placards, quatre ou cinq tables, une dizaine de chaises dépareillées... Et posé dans un coin un tableau noir avec un petit théâtre de marionnettes»³⁵, accepté de jouer du stylo.

C'est avec le même principe qui est utilisé dans les ateliers de l'association Écriture & Papyrus, que les écrivains de Villefranche ont confié une partie de leur vie tout d'abord sur papier, avant de la partager à voix haute, dans un second temps, au petit groupe. Des souvenirs qui ont donné un ouvrage dont ils peuvent être fiers.

Il faut beaucoup de courage et de ténacité pour oser briser la glace comme ils l'ont fait durant cette période expérimentale. Mais, en faisant preuve de sincérité et d'enthousiasme, ils se sont prêtés au jeu.

Solitude³⁶

C'était la première fois que j'entrais en prison. Pendant deux mois, j'ai eu l'impression que c'était un rêve. L'angoisse me prenait souvent dans la journée, je n'arrivais pas à supporter cette pression. Je ne sais même pas comment j'ai fait pour supporter tout ça.

³³ CF. <http://lepapyrus.free.fr/animations.htm>

³⁴ Cette citation a été relevée à la page 3 du recueil suivant : CALLET Sylvie. *L'autre chemin*, Rhône-Alpes, Aleph-Ecriture, 2005, 48 p.

³⁵ Cette citation a été relevée à la page 3 du recueil suivant : CALLET Sylvie. *L'autre chemin*, Rhône-Alpes, Aleph-Ecriture, 2005, 48 p.

³⁶ Les « écrits des détenus » ont été relevés dans le recueil suivant : CALLET Sylvie. *L'autre chemin*, Rhône-Alpes, Aleph-Ecriture, 2005, 48 p.

Mais ce qui est le plus dur en prison, c'est qu'il n'y a personne pour te dire comment faire, parce qu'ici on n'a pas le droit d'être faible.

Il y a la nuit, ça m'angoisse, je n'ai toujours pas compris pourquoi ça m'angoissait. Je ne dors presque jamais la nuit, j'ai une boule à l'estomac qui m'empêche de dormir. C'est la merde, quoi. (Ecrit par un détenu)

En tant qu'animatrice et personne d'expérience dans les ateliers d'écriture, c'est elle qui proposait aux détenus, comme à l'extérieur, des sujets intimes liés à l'enfance, au rapport avec la mère, les passions, l'amitié, les moments de la vie où tout bascule, la notion de liberté, etc. Des thèmes parfois douloureux qu'ils pouvaient livrer, comme ils en avaient envie, dans cette pièce baignée par le respect et l'échange.

Comme l'avait imaginé Sylvie Callet, les criminels qu'elle a approchés et côtoyés, lors de son expérience hors du commun à la maison d'arrêt de Villefranche n'étaient pas très différents des gens que nous rencontrons dans notre quotidien.

J'ai été frappée, lorsque les détenus écrivaient sur leur enfance, de constater à quel point leurs souvenirs ressemblaient aux miens. (Témoignage de Sylvie Callet)³⁷

J'ai été... Je suis

*J'ai été une fourmi parmi les fourmis
Je suis une plume accrochée à un boulet
J'ai été le plus petit parmi les grands
Je suis l'aigle dans le vent
Je crois à Dieu ses anges ses prophéties et aux démons
Je suis l'abeille butinant le pollen
J'ai été un pilier qui soutient la famille
Je suis le lièvre dans son terrier
J'ai été un dragon sans flammes ni ailes
Je suis un singe en cage
J'ai été un papillon flottant dans les airs
Je suis un paresseux fatigué
J'ai été vapeur pour devenir solide
Je suis la mante religieuse mangeant sa proie
J'ai été et je reviendrai
Je suis moi.
(Ecrit par un détenu)*

Afin de conclure l'entretien que nous avons eu par intermédiaire du courriel, Sylvie Callet a eu la gentillesse de me faire profiter de son œil professionnel en me donnant son impression sur l'impact qu'elle pensait que l'atelier d'écriture avait eu sur les participants de la maison d'arrêt de Villefranche.

Tout ce que je peux vous dire sur l'atelier en prison, c'est qu'il constituait une sorte d'évasion pour les détenus. Pas seulement l'écriture, mais également la lecture des textes et l'échange autour des écrits, qui leur permettaient de surcroît de se considérer d'un autre œil, de faire connaissance entre eux autrement qu'à travers le prisme de la maison d'arrêt. C'est un endroit où on riait facilement, aussi.

³⁷ Les « témoignages de Sylvie Callet » sont tirés de la conversation que nous avons eue par courriel : CALLET, Sylvie (ecriture-papyrus@orange.fr) (2011, 09 novembre). Ateliers d'écriture. uebelhart.cora@hotmail.com

Après le fait d'écrire sur soi, sur son passé, génère toujours beaucoup d'émotions, quel que soit le contexte. C'est toujours le moyen de laisser une trace.

Les détenus avaient envie que leurs mots soient portés «hors les murs». Écrire sur soi, c'est, je pense, une façon d'exister autrement et pour eux, ça comptait diablement. Donner une image positive, en écrivant des textes forts attestant de leur humanité (rêver, aimer, souffrir) tout en étant dans une démarche d'écriture créative plutôt valorisante... (Témoignage de Sylvie Callet)

Aujourd'hui, le souhait de l'animatrice Sylvie Callet serait de se tourner vers des surveillants/es de prison, car elle est persuadée que la profession particulière et difficile qu'ils exercent donnerait l'expression à beaucoup de sentiments. C'est pourquoi, avec eux, elle aimerait animer un atelier d'écriture.



figure 20

Les écrits dont témoignent les détenus lors de leur participation aux ateliers d'écriture, m'ont profondément touchée. Les avoir lus m'a davantage convaincue du bienfait thérapeutique qu'ils peuvent avoir sur l'homme. J'ai la conviction que c'est une piste à suivre pour le futur carcéral. Je travaille dans une prison préventive, certes, mais j'ai comme projet de garder un contact avec l'animatrice Sylvie Callet, pour qu'un jour puisse naître un atelier d'expression écrite au sein des murs de Champ-Dollon. Je suis consciente que l'écriture n'est en aucun cas la solution à tous les problèmes liés aux individus en prison, cependant je reste persuadée que cette dernière possède des vertus encore insoupçonnées.

figure 20 WIKIPEDIA (Page consultée le 26 février 2012). Derrière les murs, des êtres humains. Adresse URL : <http://t2.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcQCdPpWlt->

4. Conclusion :

A présent, mon travail de recherche étant abouti, je peux, sans la moindre hésitation, répondre à la question centrale posée lors de l'introduction, qui était de découvrir *l'impact qu'avait l'écriture dans le monde reclus de la prison.*

Depuis l'apparition de l'écriture, vers 3200 avant Jésus-Christ, les prisonniers d'hier et d'aujourd'hui n'ont cessé de chercher du réconfort dans des écrits.

Des cachots aux centres de détention, les conditions d'emprisonnement et les enjeux n'ont certes pas été les mêmes, cependant, les condamnés de jadis comme ceux d'aujourd'hui ont vu leur liberté leur être retirée ou confisquée lorsqu'ils ont été jugés, ou pas, être indignes du monde extérieur.

De tout, il ne reste rien. Les êtres humains qui refusent de dépérir, se rattachent alors à des valeurs sûres, tels que le sont les écrits, qui leur permettent d'exister, donc de vivre.

Les écrits restent, tandis que les paroles s'envolent. Les témoignages du passé comme ceux du présent sont les preuves vivantes que les gravures faites sur la colonne d'une oubliette, tout comme les paroles inscrites sur une feuille de papier, sont l'empreinte d'une existence et d'une souffrance certaine.

A la pointe de la technologie, écrire paraît être une banalité. Il existe en effet une multitude de manière pour permettre au corps d'exprimer des sentiments physiques (colère, joie, tristesse), voire même de l'épuiser (sport, lecture, études) pour oublier. Par contre, à mon sens, dans cet environnement où la faiblesse n'est pas permise, il n'y a qu'une solution qui permet à l'esprit de se soulager, l'écriture. Laisser la pensée dicter la plume, afin que les yeux se confrontent aux mots. Une fois le passé exorcisé, il reste une place pour le présent et le futur.

A ce jour, les recherches que j'ai entreprises m'ont persuadée de l'effet bénéfique qu'ont les écrits sur les personnes contraintes à l'enfermement. D'ailleurs, dans son évolution, le système pénitentiaire souhaite de plus en plus mettre à profit l'outil le plus ancien utilisé par la main de l'homme, qui a projeté ce dernier de la Préhistoire à l'Histoire, afin de permettre dans les années à venir une bonne réinsertion du détenu au sein de la population.

Une interrogation persiste cependant. Pouvons-nous nous fier à l'espoir que représente l'écriture pour le futur des prisons ? J'ai la vague impression que seuls les écrits pourrons nous le dire!



En choisissant ce sujet pour mon mémoire, étant moi-même passionnée par l'impact que l'on peut donner à des mots consciencieusement choisis et consciente du bienfait des écrits, j'étais à des lieues de m'imaginer combien était précieuse la valeur de l'écriture.

En partant de la source pour remonter le long fleuve du temps, j'ai appris combien toutes formes d'expressions, comme le sont les écrits, ont depuis toujours été fondamentales, aussi bien pour les hommes et les femmes dits libres, que pour celles et ceux privés de ce bien.

Je pense que cette affirmation est d'autant plus véridique pour les personnes qui sont ou qui ont été touchées par la deuxième catégorie, autrement dit, l'emprisonnement. En effet, Il y a un dicton qui dit que l'espoir fait vivre. Sachez donc que cette recherche m'a permis de découvrir que par le passé, dans le présent et probablement pour le futur, l'écriture fut, est et sera une espérance.

Au moment où je m'appête à conclure mon travail, il me vient une dernière image de l'infinité des mots qui défilent sous les yeux et les plumes des détenus cherchant l'évasion par l'écriture.

Annexe :

Questionnaire au sein de la prison de Champ-Dollon :

Je fais une recherche sur «l'impact de l'écriture au sein des prisons».

Pour pouvoir rendre ce travail plus vivant, j'aurais besoin de votre participation. C'est pourquoi je vous demanderais de bien vouloir prendre un peu de temps pour répondre à ce questionnaire. Pour cela, je vous en remercie.

*Ho fatto una ricerca sull'impatto della scrittura nelle prigioni.
Per questo vi chiedo un pò di tempo per rispondere a questo questionario. Vi ringrazio molto.*



**1. Au même titre que la peinture ou la sculpture, l'écriture est un art.
Qu'en pensez-vous ?**

Come la pittura o la scultura, la scrittura è un arte. Che ne pensa?

.....
.....
.....
.....

2. Comme tous les arts, l'écriture est devenue, aux yeux des gens, un moyen d'expression. Est-ce le cas pour vous?

*Come tutte le arti, la scrittura è diventata, agli occhi della gente, un mezzo di espressione.
Per lei è così ?*

.....
.....
.....
.....

3. Pensez-vous qu'il est parfois plus facile d'exprimer ses sentiments (joie, tristesse, colère...) de façon écrite ?

Lei pensa che avvolta è più facile esprimere i suoi sentimenti (gioia, tristezza, collera...) con lo scritto?

.....
.....

.....
.....

4. Depuis que vous êtes en détention utilisez-vous ce mode d'expression (lettres, journaux, écrits sur les murs...) ?

Da quando lei é in prigione, utiliza questo modo di espressione (lettere, giornali, scritti su i muri...)?

.....
.....
.....
.....

5. Le faisiez-vous à l'extérieur ?

Lo faceva all'esterno della prigione ?

.....
.....
.....
.....

6. Que représente l'écriture pour vous ?

Che rappresenta la scrittura per lei ?

.....
.....
.....
.....

7. Et en détention, l'écriture prend-elle un autre sens ?

In prigione, la scrittura ha un altro senso ?

.....
.....
.....
.....

8. Si cette feuille était un morceau de mur, qu'auriez-vous envie d'y exprimer ?

Se questo foglio fosse un pezzo di muro, cosa vorrebbe esprimere ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....

9. En détention, la correspondance par courrier est une des façons qui permet de rester en contact avec l'extérieur. Vous est-il arrivé de l'utiliser ?

In prigione, la corrispondenza postale é un modo di rimanere in contatto con l'esterno.

Lo utilizza?

.....
.....
.....
.....

10. Les lettres envoyées ou reçues vous permettent-elles de vivre la détention de façon plus sereine ?

Le lettere inviate o ricevute le permette di vivere meglio il tempo passato in prigione ?

.....
.....
.....
.....

11. Au sein de certaines prisons en Europe des ateliers d'écriture ont été ouverts afin de permettre aux personnes incarcérées de s'exprimer sur des thèmes libres ou imposés. Que pensez-vous de l'idée ?

In certe prigioni in Europa sono state aperte dei laboratori di scrittura, per permettere a delle persone di esprimersi su dei temi liberi o imposti. Cosa ne pensa ?

.....
.....
.....
.....

12. Si une telle activité vous était proposée, y participeriez-vous ? Pourquoi ?

Se questa attività vi fosse proposta, ci andrebbe ? Perché ?

.....
.....
.....
.....

13. Il existe aussi des prisons qui autorisent aux personnes en détention la rédaction de journaux carcéraux. Si tel était le cas ici, quels sont les sujets dont vous voudriez parler ?
Esistono prigionieri che autorizzano ai prigionieri la redazione di giornali in prigione. Se fosse il caso qui, quali sono i soggetti che vi interesserebbe parlare?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Bibliographie :

Documents utilisés pour l'historique :

- SERAFINO, Privitera. *Histoire de la sanction pénale*. Adresse URL : <http://www.ti.ch>
- WIKIPEDIA (Page consultée le 04 novembre 2011). Le guichet du savoir. Adresse URL : <http://www.guichetdusavoir.org/ipb/index.php?showtopic=8859>
- WIKIPEDIA (Page consultée le 02 novembre 2011). François Bonivard. Adresse URL : <http://fr.wikipedia.org/wiki/FrançoisBonivard>
- WIKIPEDIA (Page consultée le 06 novembre 2011). Narni sotterranea. Adresse URL : <http://www.angolohermes.com/libri/iluoghicitalia.html>
- WIKIPEDIA (Page consultée le 08 novembre 2011). Exposition : La Bastille ou l'enfer des vivants. Adresse URL : <http://www.histoire-pour-tous.fr/tourisme/105-france-pari/3353-exposition-la-bastille-ou-l-enfer-des-vivants.html>
- WIKIPEDIA (Page consultée le 25 février 2012). Lettre brodée par le prieur de Valsecret. Adresse URL : <http://brodeuse-bazar.eklablog.com/>

Documents utilisés pour l'écriture dans le présent:

- WIKIPEDIA (Page consultée le 22 décembre 2011). La prison et la réinsertion des détenus. Adresse URL : http://dfrancais.voila.net/prison_reinsertion_detenus.html
- WIKIPEDIA (Page consultée le 22 décembre 2011). Comment l'écriture contribue-t-elle au développement personnel. Adresse URL : <http://www.otoptv.com/index.php/Developpement-personnel/Coachi...>

Documents utilisés pour les différentes thérapies par l'écriture :

- WIKIPEDIA (Page consultée le 31 décembre 2012). Le Courrier de Bovet. Adresse URL : <http://associationlecourrierdebovet.perso.neuf.fr/pres.html>
- WIKIPEDIA (Page consultée le 24 janvier 2012). Les journaux de détenus. Adresse URL : <http://www.criminocorpus.cnrs.fr/article672.html>
- WIKIPEDIA (Page consultée le 24 janvier 2012). La presse entre quatre murs ou les tribulation d'un journal en détention. Adresse URL : <http://genepi-rennes.over-blog.com/article-la-presse-entre-quatre-murs-et-les-tr...>
- WIKIPEDIA (Page consultée le 09 novembre 2011). Association Ecriture & Papyrus. Adresse URL : <http://lepapyrus.free.fr/animations.htm>
- LENOIR Nadège et autres. *L'apport culturel et linguistique de la correspondance*, Paris, Association nationale de correspondance avec les détenus, 2005, 37 p.
- ASSOCIAZIONE LIBERARSI. *Mai dire mai*, Florence, Centro Grafico Editoriale srl, 2011, 16 p.
- GUENO, Jean-Pierre. *Paroles de détenus*, France, Librio, 2009, 188 p.
- « Freud » (1989), dans le petit LAROUSSE illustré. Paris : LAROUSSE, p. 1680.
- CALLET Sylvie. *L'autre chemin*, Rhône-Alpes, Aleph-Ecriture, 2005, 48 p.
- CALLET, Sylvie (ecriture-papyrus@orange.fr) (2011, 09 novembre). Ateliers d'écriture. uebelhart.cora@hotmail.com

Images utilisées pour le mémoire :

- WIKIPEDIA (Page consultée le 02 novembre 2011). Le château de Chillon. Adresse URL : http://t3.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcQjzr1YL3xs2KYNPakOFqOzTSC2VokvInG1gBXZBHH_x8DqR6a0A
- WIKIPEDIA (Page consultée le 04 novembre 2011). Le prisonnier de Chillon. Adresse URL : http://t3.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcQO1AyUBtFgL6ww7o215nXuZFt-PvZ6hsWCZW8GafN3mwU_8PXx
- WIKIPEDIA (Page consultée le 04 novembre 2011). Cachot de Chillon. Adresse URL : <http://t0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcRsuW1S7M15DHmykMJHfV8CoDaM0KDjlzc69VRheEQmLDO6BkJfjQ>
- WIKIPEDIA (Page consultée le 02 novembre 2011). Le prisonnier de Chillon Byron. Adresse URL : <http://www.olivierdemontreal.eu/blogue3/images/2011-05/chillon17.jpg>
- WIKIPEDIA (Page consultée le 06 novembre 2011). Narni. Adresse URL : http://i1.trekearth.com/photos/62640/100_2233.jpg
- WIKIPEDIA (Page consultée le 06 novembre 2011). Narni sotterranea. Adresse URL : http://www.lultimoletto.it/images/p005_0_01_1.jpg
- WIKIPEDIA (Page consultée le 06 novembre 2011). Narni sotterranea. Adresse URL : http://1.bp.blogspot.com/_JIRh7AV_mv8/Sm61s9VlyBI/AAAAAAAAADI/-g8PXM0ZhFU/s200/Narni_Sotterranea_3.jpg
- WIKIPEDIA (Page consultée le 06 novembre 2011). Narni sotterranea. Adresse URL : http://t3.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcTBdQXFHfXnLjnbWEh_NkKwywpil56aujfSx20d0R96FDEzE00xBg
- WIKIPEDIA (Page consultée le 08 novembre 2011). Maquette de la Bastille. Adresse URL : <http://www.le75011.fr/wp-content/uploads/2010/11/Maquette-Bastille.jpg>
- WIKIPEDIA (Page consultée le 09 novembre 2011). Lettre de cachet de Louis XIV. Adresse URL : http://www.discoverfrance.net/France/Images/History/lettre_de_cachet-01-sm.jpg
- WIKIPEDIA (Page consultée le 09 novembre 2011). Lettre brodée par le prier de Valsecret. Adresse URL : <http://mercerieambulante.typepad.com/.a/6a011168cfe7b3970c0120a56a8e4d970c-800wi>
- WIKIPEDIA (Page consultée le 09 novembre 2011). Chemise de Latude écrite avec son sang. Adresse URL : <http://www.lepoint.fr/images/embed/chemise-latude.jpg>
- WIKIPEDIA (Page consultée le 25 février 2012). La Bastille ou l'enfer des vivants. Adresse URL : <http://www.google.ch/imgres?imgurl=http://3.bp.blogspot.com/la-bastille-ou-lenfer-des-vivants>
- WIKIPEDIA (Page consultée le 09 novembre 2011). Exposition de la Bastille ou l'enfer des vivants. Adresse URL : <http://4.bp.blogspot.com/-U7n83d0BB04/TV4SXT1OgmI/AAAAAAAAAB8Y/u1dWgvp0Rkk/s1600/16.JPG>
- WIKIPEDIA (Page consultée le 23 décembre 2011). Cellules de Champ-Dollon. Adresse URL : <http://t0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcT-b59iN4XkkDcDOGOQ53dna0XNLISt5dQpo8Ve7b-bv1ZFPedk>
- WIKIPEDIA (Page consultée le 03 janvier 2012). Plumes pour écrire. Adresse URL : <http://yieuxsoftware.com/wordpress/wp-content/uploads/2010/10/stylo-plume-cuir-brun-jeanpierrelepine-1.jpg>
- WIKIPEDIA (Page consultée le 26 février 2012). L'association le Courier de Bovet. Adresse URL : <http://t1.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcTFL3YQUc3vWuT6ZztQywx9BZQ2P>

- WIKIPEDIA (Page consultée le 26 février 2012). Les journaux publiés par les détenus. Adresse URL : <http://t0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcRaLGBIqVzYmyMjyx->
- WIKIPEDIA (Page consultée le 26 février 2012). Derrière les murs, des êtres humains. Adresse URL : <http://t2.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcQCdPpWlt->
- WIKIPEDIA (Page consultée le 19 mars 2012). L'association le Courrier de Bovet. Adresse URL : <http://dje.d.j.pic.centerblog.net/zubxml.dk.jpg>

Remerciements :

Je tiens absolument à remercier toutes les personnes, qui d'une façon ou d'une autre, m'ont tendu une main pour l'élaboration de mon mémoire. Pour cela, sincèrement un grand merci :

- ✚ A Madame *Hélène Chalmerton*, une bénévole de l'association du *Courrier de Bovet*, qui a répondu à mes courriels et m'a fait parvenir une brochure explicative de leur activité.
- ✚ A Monsieur *Giuliano Capecci*, un des constituants de l'association *Liberarsi*, qui a accepté de me rencontrer lors de mon voyage à Florence (Italie), afin que nous parlions du journal *Mai dire Mai*, dont il m'a donné un exemplaire.
- ✚ A Madame *Sylvie Callet*, membre de l'association *Écriture & Papyrus*, qui m'a fait part de son intervention en tant qu'animatrice d'ateliers d'écriture dans une maison d'arrêt et m'a fait parvenir l'ouvrage qui témoigne de cette expérience.
- ✚ Aux détenus de la prison de *Champ-Dollon* qui ont répondu au questionnaire que j'ai fait circuler dans le bâtiment.
- ✚ A Madame *Valérie Meigniez*, pour ses précieux conseils qui m'ont permis de rédiger ce travail de recherche.

Il me tient particulièrement à cœur de dédier ce mémoire à ma petite famille qui, lors de chaque étape de ma vie d'étudiante, m'a soutenue et épaulée, sans jamais douter de mes capacités. Merci !

Résumé :

L'écriture comme moyen d'évasion est le titre d'un mémoire cherchant à faire découvrir à ses lecteurs l'influence que peuvent avoir de simples mots imprégnés d'encre, dans un monde oublié de l'extérieur, comme peut l'être la prison.

Des murs de pierres aux murs de béton, c'est en suivant l'évolution des époques, que vous découvrirez la place qu'ont eu les écrits aux travers des yeux des condamnés, jusqu'à ce jour.

L'écriture est-elle une manière de laisser l'empreinte d'un passage ? Permet-elle de se sentir exister ? Ou peut-être, est-elle une échappatoire... ?

C'est par le biais des témoignages poignants de l'histoire et en relatant les conditions de vie des prisons de l'ancienne Europe que, dans une première partie, je vous ferai ressentir le vécu de la privation de liberté par les paroles gravées à jamais dans la roche. Dans un second temps, grâce à la participation de détenus/es, ainsi qu'à la bonne volonté de certains animateurs d'ateliers d'écriture et correspondants bénévoles, vous découvrirez les différents moyens dont peuvent se servir aujourd'hui les prisonniers afin de s'exprimer par les écrits.

Ensemble, nous découvrirons l'impact de l'écriture au sein des prisons.

Déclaration :

«Je, soussignée, confirme que j'ai personnellement élaboré et rédigé le présent mémoire de brevet. Les citations sont clairement mises en évidence avec des guillemets ou/et une écriture différente avec indication des sources. Je confirme avoir pris connaissance qu'en cas contraire, je m'expose à une exclusion de l'examen selon l'art.12 du règlement (tentative de tromperie).»

Genève, le 05 avril 2012

Uebelhart Cora